



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / SAMEDI 20 AVRIL 2024 // N°794 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

DANS UN CADRE
DE CONCERTATION
ET DE DIALOGUE

**SAÏD CHANEGRIHA
REÇOIT LE
PRÉSIDENT DU
COMITÉ MILITAIRE
DE L'OTAN**

Lire en page 4



LE MINISTRE
DE LA COMMUNICATION
MOHAMED LAAGAB
EN PARLE :

**L'ÉLABORATION DU
PROJET DU FONDS
D'AIDE À LA PRESSE
ACHEVÉE**

Lire en page 4



UN DÉCRET EXÉCUTIF VIENT
D'ÊTRE PUBLIÉ AU J.O.

**PLAFONNEMENT
DES MARGES
BÉNÉFICIAIRES DES
VIANDES OVINES
ET BOVINES
IMPORTÉES**

Lire en page 5



RÉSOLUTION PROPOSÉE PAR L'ALGÉRIE, L'ADHÉSION PLEINE ET ENTIÈRE
DE LA PALESTINE À L'ONU REJETÉE EN RAISON DU VETO AMÉRICAIN

L'HISTOIRE NE PARDONNERA PAS AUX ÉTATS-UNIS LEUR APATHIE

● Amar Bendjama : « Nous reviendrons plus forts » ● L'Autorité palestinienne : « La politique américaine représente une agression flagrante contre le droit international »

Lire en page 3



PLUS DE 14 000 ENFANTS SONT
TOMBÉS EN MARTYRS À GHAZA DEPUIS
LE 7 OCTOBRE

**COMBIEN D'AUTRES
ENFANTS DEVRONT
MOURIR À GAZA POUR
QUE LE MONDE SE
DÉCIDE À AGIR?**

Lire en page 3





REDDITION D'UN TERRORISTE À BORDJ BADJI MOKHTAR



Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar, en sa possession un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et des munitions, alors que 10 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP).

Et ce, lors d'opérations distinctes à travers le pays, durant la période du 10 au 17 avril 2024.

«Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des

unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 10 au 17 avril 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», a indiqué un bilan opérationnel rendu public, jeudi, par le MDN.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et «grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste dénommé 'A. Aïssa' alias 'Abou Youcef' s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar en 6^e RM, en sa possession un (01) pistolet mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets. Dans le même contexte, des détachements de l'ANP ont arrêté 10 éléments de soutien aux groupes terroristes lors d'opérations distinctes à travers le pays».

De même, «14 autres individus ont été interceptés et 5 fusils de chasse, 5 pistolets automatiques, 36 744 litres de carburants et 14 quintaux de tabacs ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national».

L'ARMÉE MALIENNE ÉLIMINE UN IMPORTANT CHEF TERRORISTE

"Ce terroriste vivement recherché, adjoint de Hassan alias Cheik Oumar, était responsable de plusieurs exactions sur les populations et de pose d'engins explosifs dans le secteur", a fait savoir l'état-major général des Armées maliennes.

Il s'agit d'Ali Sekou alias Diouraydi qui opérait dans le secteur de Dogo dans la zone de Youwarou, a précisé l'instance.

Il a trouvé la mort le 12 avril aux envi-

rons de Laouania.

Trois jours plus tard, les troupes maliennes ont pris le dessus sur un autre groupe terroriste à l'issue de "violents combats combinant des tirs d'artillerie et le déploiement de forces terrestres et aériennes", a ajouté l'armée.

Après la neutralisation des terroristes "venus en surnombre", les militaires ont récupéré du matériel et des équipements

LE P-DG DU QUOTIDIEN «EL DJOUMHOURIA» RELEVÉ DE SES FONCTIONS

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a décidé, jeudi, de mettre fin aux fonctions du président-directeur général du journal «El Djoumhouria», Mohamed Alem, après avoir constaté «plusieurs manquements et déséquilibres» dans la gestion de cet établissement médiatique, a indiqué un communiqué du ministère. La même source a précisé que «lors de la visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Oran, jeudi 18 avril 2024, le ministre de la Communication, Dr Mohamed Laagab, s'est rendu au siège du journal



El Djoumhouria, où il a constaté plusieurs manquements et déséquilibres dans la gestion de ce journal». Dans le cadre de «l'adaptation des institutions médiatiques à la nouvelle loi organique sur l'information du 27 août 2023, notamment la loi

relative à la presse écrite et électronique, promulguée le 2 décembre 2023, le ministre de la Communication a décidé de mettre fin, séance tenante, aux fonctions du président-directeur général du journal El Djoumhouria, Mohamed Alem».

ALI AOUN EN VISITE INOPINÉE AU COMPLEXE D'EL HADJAR

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a effectué ce jeudi une visite inopinée au complexe sidérurgique d'El Hadjar. Sa visite intervient deux jours après l'effondrement d'un extracteur de poussière. Dans une déclaration, il a affirmé que la production ne s'arrêterait pas à cause des récents incidents qui ont touché

le complexe. « Il y a une enquête de justice en cours. Elle ne va pas impacter la gestion et la production au sein du complexe », a-t-il ajouté.

Selon lui, un programme de développement du complexe sidérurgique a été mis en place. « Le complexe est opérationnel grâce au stock de sécurité », a-t-il signifié.

LAIT DE VACHES CONTAMINÉES AUX ETATS UNIS FORTE CONCENTRATION DU VIRUS H5N1

Après la découverte de fortes concentrations de virus H5N1 dans le lait de vaches contaminées par la grippe aviaire aux Etats-Unis, l'OMS a recommandé, hier d'appliquer des mesures de sécurité alimentaire de bon sens comme l'usage de lait pasteurisé. Pour l'heure, des études sont en cours pour tenter de déterminer pendant combien de temps le virus peut survivre dans le lait et l'Organisation mondiale de la santé a demandé de rester vigilant. Le docteur Wenqing Zhang, qui dirige le programme mondial de la grippe à l'OMS a souligné la nécessité « pour les gens d'avoir des pratiques alimentaires sûres », en préconisant la consommation

« seulement du lait pasteurisé ». «Nous constatons désormais que plusieurs troupeaux de vaches sont touchés dans un nombre croissant d'Etats américains, ce qui montre une nouvelle étape dans la propagation du virus aux mammifères », a-t-il fait remarquer. Selon l'OMS, les infections humaines par le virus (H5N1) restent rares et sont liées à l'exposition à des animaux et à des environnements infectés. Il n'y a pas de preuve de transmission d'humain à humain pour l'heure, mais les responsables de la santé craignent qu'une forte circulation facilite une mutation du virus qui lui permettrait de passer d'un humain à un autre.

WASHINGTON RÉACTIVE SES SANCTIONS CONTRE LE PÉTROLE ET LE GAZ DU VENEZUELA

Les États-Unis vont revenir sur l'allègement de leurs sanctions contre les secteurs pétrolier et gazier du Venezuela annoncé dans le sillage de l'accord électoral de 2023 entre les représentants du président Maduro et ceux de l'opposition. Selon Washington, Cara-

cas n'a pas honoré certains engagements en vue de la tenue en juillet d'une élection présidentielle équitable. Les États-Unis ont annoncé, mercredi 17 avril, réimposer des sanctions contre les secteurs pétrolier et gazier vénézuéliens, estimant que le gouverne-

ment du président Nicolas Maduro poursuivait sa politique de répression de l'opposition, selon France 24. L'administration Biden revient ainsi sur l'allègement des sanctions annoncé dans le sillage d'un accord électoral conclu en octobre 2023 entre les représen-

tants du président Maduro et ceux de l'opposition, en vue de la tenue en juillet d'une élection présidentielle libre et équitable. «Nous sommes inquiets du fait que Maduro et ses représentants aient empêché l'opposition démocratique d'inscrire le candidat de son

choix, harcelé et intimidé des opposants politiques et détenu injustement de nombreux acteurs politiques et membres de la société civile», a déclaré le porte-parole du département d'État américain, Matthew Miller, dans un communiqué.

UNE MYSTÉRIEUSE ÉPIDÉMIE FAIT AU MOINS 45 MORTS AU NIGERIA EN TROIS JOURS

Une mystérieuse maladie a tué au moins 45 personnes depuis la journée du lundi dans le village de Gundutse relevant de l'État de Kano, dans le nord-ouest du Nigeria, selon des sources officielles, citées par des médias.

«Nous avons reçu un rapport faisant état de la maladie et le gouvernement a déjà envoyé une équipe d'experts pour

déterminer la cause de la maladie», a déclaré aux médias le commissaire d'Etat en charge de la santé, Abubakar Labaran.

De leur côté, plusieurs médecins et infirmiers ont indiqué aux médias qu'ils ont signalé l'épidémie au ministère de la Santé», ajoutant que «des échantillons d'eau et de sang avaient

été prélevés pour analyse en laboratoire, afin de déterminer la cause de la mystérieuse maladie».

Cité, à son tour, par des médias, un responsable du conseil du gouvernement local de Kura, Yahaya Tijjani, a confirmé l'épidémie, mais a refusé de communiquer un bilan des victimes. Les épidémies sont courantes dans les zones

rurales de Kano à cause de l'eau insalubre.

La défécation à l'air libre contribue également à la propagation des maladies. Les médecins d'organisations internationales recommandent toujours aux communautés de Kano d'utiliser de l'eau potable pour leurs vies quotidiennes.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la
SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@expressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
**L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»**
**Agence ANEP 01, Avenue Pasteur
Alger**

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

RÉSOLUTION PROPOSÉE PAR L'ALGÉRIE : L'ADHÉSION PLEINE ET ENTIÈRE DE LA PALESTINE À L'ONU REJETÉE EN RAISON DU VETO AMÉRICAIN

L'histoire ne pardonnera pas aux États-Unis leur apathie

Les États-Unis ont mis leur veto, jeudi 18 avril, à un projet de résolution soumis au Conseil de sécurité de l'ONU, proposant l'adhésion pleine et entière des Palestiniens aux Nations unies. La Palestine, qui bénéficie depuis 2012 du statut d'Etat observateur permanent, milite depuis des années pour une adhésion pleine et entière à l'ONU, mais se heurte à l'opposition des États-Unis, l'un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité.

La proposition de l'adhésion palestinienne à l'ONU avait été fustigée par leur allié israélien, en pleine guerre à Gaza. De son côté, la Suisse s'est abstenue. Pourtant, et depuis plusieurs jours, après avoir mené un forcing avec ses alliés au sein du Conseil de sécurité, dont principalement la Russie et la Chine, de même qu'auprès des membres non permanents, la proposition de l'Algérie pour l'intégrer a pourtant bénéficié d'un soutien international sans pareil. L'Autorité palestinienne de Mahmoud Abbas a fustigé le veto américain, y voyant une "agression flagrante" qui pousse le Moyen-Orient "au bord du gouffre". Depuis plusieurs semaines, les Palestiniens, qui ont depuis 2012 le statut inférieur d'«Etat non membre observateur», ainsi que les pays arabes implorent le Conseil de sécurité d'accepter qu'un Etat palestinien déjà reconnu par la majorité des capitales prenne sa place "légitime" au sein de l'ONU. "Accorder à la Palestine une adhésion pleine et enti-

re à l'ONU allégerait une partie de l'injustice historique subie par des générations de Palestiniens", a encore plaidé jeudi devant le Conseil de sécurité Ziad Abu



Amr, haut responsable de l'Autorité palestinienne, en vain. Les États-Unis, qui ont tout fait pour retarder le vote, n'ont pas hésité à recourir à leur droit de veto qu'ils utilisent régulièrement pour protéger leur allié israélien. Le projet de résolution présenté par l'Algérie, qui "recommande à l'Assemblée générale que l'Etat de Palestine soit admis comme membre

de l'ONU", a recueilli douze voix contre une et deux abstentions, celles du Royaume-Uni et de la Suisse. "Un échec à agir serait une erreur grave et impardonnable. Ne pas se réveiller aujourd'hui serait permettre la poursuite de l'injustice et de l'impunité, une honte éternelle", a lancé, en vain, juste avant le vote, l'ambassadeur algérien Amar Bendjama. L'admission d'un Etat à l'ONU doit recevoir une recommandation positive du conseil (au moins 9 voix sur 15 en faveur, sans veto d'un membre permanent), puis être approuvée par l'Assemblée générale, à la majorité des deux tiers. Les États-Unis n'ont cessé de répéter ces dernières semaines que leur position "n'a pas changé" depuis 2011, lorsque la demande d'adhésion présentée par le président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas avait tourné court face à l'opposition américaine, avant même d'atteindre l'étape du conseil.

I. Med Amine

DE VIVES TENSIONS ENTRE L'IRAN ET L'ENTITÉ SIONISTE

LA CRAINTE D'UNE ESCALADE

L'Iran a activé, tôt vendredi, sa défense aérienne dans plusieurs provinces après avoir été informé d'explosions dans la région d'Ispahan. Un haut responsable américain, cité par des médias, a reconnu qu'Israël avait prévenu d'une possible riposte à l'attaque de drones et de missiles lancée le 13 avril par l'Iran contre son territoire. Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres "condamne tout acte de représailles" au Moyen-Orient, insiste ce vendredi son porte-parole après les explosions signalées dans le centre de l'Iran. "Le secrétaire général répète qu'il est grand temps d'arrêter le cycle dangereux de représailles au Moyen-Orient", a indiqué Stéphane Dujarric dans un communiqué alors qu'Antonio Guterres avait alerté jeudi sur le risque d'un "conflit régional généralisé". De leur côté, les chefs de la diplomatie des pays du G7 ont appelé "toutes les parties" à "empêcher une nouvelle escalade" au Moyen-Orient. "À la lumière des frappes du 19 avril, nous appelons toutes les parties à travailler pour empêcher une nouvelle escalade. Le G7 continuera à travailler dans cette direction", affirment-ils dans le communiqué final publié à l'issue de leur réunion de trois jours sur la petite île italienne de Capri. "La désescalade doit être le message du moment", a déclaré Steffen Hebestreit, porte-parole du chancelier Olaf Scholz lors d'une conférence de presse régulière à Berlin.

Y.B.

AMAR BENDJAMA, SUITE À L'ÉCHEC DU CONSEIL DE SÉCURITÉ :

« Nous reviendrons plus forts »

Washington a utilisé son veto contre la demande d'intégration pleine et entière à l'ONU de la Palestine, qui a un statut d'« Etat non membre observateur ». Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations Unies, l'ambassadeur Amar Bendjama, a réagi à cela, en déclarant : « Nous reviendrons plus forts avec le soutien de l'Assemblée générale en faveur de l'adhésion à part entière de l'Etat Palestinien à l'ONU. Ce n'était aujourd'hui qu'une autre étape dans le cheminement vers l'adhésion à part entière de la Palestine ». L'ambassadeur Bendjama a appelé « ceux qui n'ont pas pu soutenir l'admission de l'Etat de

Palestine aujourd'hui à le faire la prochaine fois », estimant que « le soutien écrasant à l'admission de l'Etat de Palestine envoie un message on ne peut plus clair : l'Etat de Palestine a une place légitime parmi les membres des Nations Unies ». A cette occasion, il a rappelé les propos du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui avait assuré que « les efforts de l'Algérie ne cesseront pas jusqu'à ce que l'Etat de Palestine devienne membre à part entière des Nations Unies ». Amar Bendjama a, par ailleurs, exprimé sa « profonde » gratitude, au nom du Groupe arabe, de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et du Mouve-

ment des non-alignés (MNA), à tous ceux qui ont voté en faveur de la résolution présentée par l'Algérie. La position de Washington a également été dénoncée par l'Autorité palestinienne. « Cette politique américaine agressive envers la Palestine, son peuple et ses droits légitimes représente une agression flagrante contre le droit international et un encouragement à la poursuite de la guerre génocidaire contre notre peuple (...) qui poussent encore davantage la région [moyen-orientale] au bord du gouffre », a déclaré le bureau de son président, Mahmoud Abbas, dans un communiqué, largement repris par les médias internationaux. Il est

bon de savoir que la Palestine est un « Etat observateur permanent » auprès de l'ONU, bénéficiant d'un statut qui lui permet de participer à toutes les procédures de l'Organisation, à l'exception du vote sur les projets de résolution et de décisions dans ses principaux organes et institutions, du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale et ses six commissions principales. Le 2 avril, la Palestine a envoyé au Secrétaire général de l'ONU une lettre demandant un nouvel examen de sa demande d'admission à l'ONU, initialement soumise en 2011. Dès réception de la demande, le chef de l'ONU l'a transmise au Conseil de sécuri-

té, qui a abordé la question le 8 avril lors d'une séance publique. Le processus s'inscrit dans la continuité de ce qui s'est passé en septembre 2011, lorsque le Président de l'Autorité palestinienne a envoyé une lettre contenant la demande d'adhésion à l'ONU au chef de l'ONU, qui a rapidement envoyé la demande au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale. Conformément au règlement intérieur provisoire du Conseil, le Conseil de sécurité a renvoyé la question à son Comité d'admission de nouveaux membres, où les membres ont délibéré mais n'ont pas été unanimes pour approuver la demande.

Y.S.

PLUS DE 14 000 ENFANTS SONT TOMBÉS EN MARTYRS À GHAZA DEPUIS LE 7 OCTOBRE

Combien d'autres enfants devront mourir à Gaza pour que le monde se décide à agir?

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a annoncé hier que le nombre d'enfants palestiniens tombés en martyrs dans l'agression sioniste contre la bande de Gaza depuis le 7 octobre a dépassé les 14 000, renouvelant son appel à un cessez-le-feu. Le porte-parole de l'UNICEF, James Elder, cité par plusieurs médias, a déclaré dans un post sur la plateforme X :

« Les rapports actuels indiquent que plus de 14 000 garçons et filles » sont tombés en martyrs à Gaza. Il a ajouté que « peut-être devrions-nous le dire lentement... quatorze mille », faisant référence au grand nombre des victimes. « Peut-être devrions-nous faire quelque chose, et il ne s'agit certainement pas d'une attaque militaire à Rafah » menée par l'entité sioniste, a poursuivi Elder. Le responsable onusien a réitéré son appel à un cessez-le-feu « immédiat » dans la bande de Gaza. L'agression sioniste contre Gaza, qui perdure depuis le 7 octobre dernier,

a fait plus de 100 000 martyrs et blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, ainsi que des destructions massives et une famine qui a coûté la vie à des enfants et des personnes âgées, selon les données palestiniennes et onusiennes. L'entité sioniste poursuit son agression malgré l'adoption d'une résolution de cessez-le-feu immédiat par le Conseil de sécurité, et sa comparution devant la Cour internationale de Justice pour des crimes de génocide. Les familles en quête d'un refuge n'ont accès qu'à des zones extrêmement restreintes, où elles doivent s'entasser sans eau, nourriture, ni protection adéquates. Les pluies hivernales ont inondé les tentes et autres abris, formant dans certains endroits des rivières de déchets. Des milliers d'enfants sont dénutris et malades, le peu de nourriture disponible étant insuffisant pour répondre à leurs besoins nutritionnels. Plusieurs générations d'enfants subiront les effets à long terme de ces vio-

lences. C'est le cas de Mohammed, dont la maison a été détruite durant le conflit. Même les guerres sont soumises à des règles. Aucun enfant ne doit être privé d'accès aux services essentiels ou se trouver hors d'atteinte de l'aide humanitaire. Aucun enfant ne doit être pris en otage ou utilisé de quelque manière que ce soit dans un conflit armé. Les hôpitaux et les écoles doivent être protégés des bombardements, et ne doivent pas servir à des fins militaires, en vertu du droit international humanitaire. L'UNICEF met tout en œuvre pour répondre aux besoins vitaux des enfants en matière de protection et d'aide humanitaire, mais l'accès reste difficile et dangereux. Le personnel de l'UNICEF et de ses partenaires des Nations Unies et de la société civile n'a pas quitté Gaza, mais doit être autorisé à fournir une aide vitale à grande échelle, en particulier là où l'accès est le plus restreint.

Y. B.

**LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION
MOHAMED LAAGAB EN PARLE :
L'ÉLABORATION DU PROJET DU FONDS
D'AIDE À LA PRESSE ACHEVÉE**

Le ministre de la Communication Mohamed Laagab a affirmé, jeudi à Oran, que l'élaboration du projet du fonds d'aide à la presse a été achevée et se trouve en phase d'enrichissement, avant sa soumission au président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Au terme de sa visite d'inspection des différents établissements médiatiques relevant de son secteur à Oran, le ministre a souligné dans un point de presse que «la relance de ce fonds fait partie des orientations du président de la République» et que «l'élaboration du projet a été achevée et des copies ont été transmises à certains établissements médiatiques pour enrichissement». Le ministre a ajouté que «le fonds a été gelé durant plusieurs années et nous œuvrons à récupérer les sommes qui s'y trouvaient et les mettre à la disposition du nouveau fonds, même si nous avons trouvé de nouvelles sources pour son financement autres que le Trésor public». Par ailleurs, le ministre a souligné concernant le projet de création du Conseil d'éthique et de déontologie : «A l'heure actuelle, nous avons finalisé le décret d'application de ce conseil, en attendant sa publication au Journal officiel». Le décret stipule que c'est le Conseil d'éthique et de déontologie qui prépare la charte de l'éthique de cette profession, a ajouté Laagab, soulignant que «pour gagner du temps, le ministère a pris l'initiative d'élaborer cette charte et nous soumettrons un avant-projet au Conseil d'éthique professionnelle, lors de son inauguration, pour l'enrichir». La charte pourra également être présentée aux journalistes et responsables des institutions médiatiques pour faire des suggestions et proposer des idées, afin qu'elle devienne une charte respectable que les journalistes s'engagent à mettre en œuvre pour consolider le principe de concertation. Par ailleurs, le ministre a annoncé le début de la mise en œuvre de nouveaux textes juridiques liés aux médias, soulignant que «nous avons commencé à adapter les journaux électroniques et imprimés, et d'autres décrets d'application seront publiés successivement, prochainement». Il a également qualifié le statut particulier des journalistes d'«excellent, donnant au journaliste algérien le statut qu'il mérite». Abordant les réalisations dans le secteur de l'information, Laagab a indiqué que «nous devons tous coopérer et intensifier les efforts, en vue de développer nos institutions et leur fournir les moyens requis pour assumer pleinement leurs missions». Il a, en outre, souligné que ce dernier point constitue l'une des recommandations les plus importantes du Président de la République, citant les mesures prises à l'occasion de la Journée nationale de la presse, en octobre dernier, pour faciliter le travail des institutions de presse et réduire les charges financières qui pèsent sur elles, à l'instar de nombreux sites de médias électroniques et journaux, bénéficiant d'un hébergement à tarif réduit et bénéficiant du fil APS pour un montant symbolique. Le ministre a souligné que «les choses dans le secteur de l'information évoluent à un rythme soutenu dans notre pays, qui vit dans un environnement médiatique actif et un environnement géopolitique tendu, et nous espérons que les médias seront en mesure de faire face à ces changements au niveau régional et international». Concernant la formation des journalistes, il a souligné que la loi sur l'information, contrairement aux années précédentes, oblige les institutions à former leurs journalistes et leurs travailleurs et que l'autorité de régulation et le ministère surveillent le processus. Laagab a également mis en avant la nécessité de renforcer la diffusion avec de nouveaux émetteurs, affirmant : «Nous y travaillons, actuellement, et nous avons eu une séance de travail avec le ministre des Finances, et nous sommes parvenus à la levée du gel sur plusieurs projets, dont le projet Djebel Antar à Béchar, qui permettra l'expansion de la couverture radiophonique et télévisée». Lors de sa visite à la Société de l'impression de l'Ouest, il a souligné la reconsidération de la tendance actuelle des imprimeries basées sur l'impression de journaux et de magazines, soulignant la nécessité de diversifier les produits, de rechercher de nouveaux marchés, de se former, de recourir à des experts étrangers et de suivre l'évolution technologique, ainsi que la participation de l'Algérie à une exposition internationale en Allemagne, en mai prochain.

I.Med/Agence presse

DANS UN CADRE DE CONCERTATION ET DE DIALOGUE

Saïd Chanegriha reçoit le président du Comité militaire de l'OTAN

Le Général d'Armée a souligné que « l'Algérie s'en tenait fermement à sa décision souveraine et à l'exercice de sa pleine souveraineté sur l'ensemble du territoire national... »

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu, jeudi au siège de l'Etat-major de l'ANP, l'Amiral Rob Bauer, président du Comité militaire de l'OTAN qui effectue une visite officielle en Algérie à la tête d'une importante délégation militaire, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. La cérémonie a été entamée par « le salut au drapeau national et un salut militaire adressé au Chef de la délégation hôte par les formations des différentes forces de l'ANP », précise la même source. Ont pris part à cette cérémonie, « le Secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les commandants de Forces et de la Gendarmerie nationale, les chefs de départements et des directeurs centraux du ministère de la Défense nationale et de l'Etat-major de l'ANP ». «Après avoir souhaité la bienvenue à la délégation hôte, le Général d'Armée a souligné que la coopération entre l'Algérie et l'OTAN a permis l'instauration d'un partenariat solide et fructueux entre les deux parties, ainsi que la création d'une dynamique de concertation et de dialogue », note la même source. «La coopération entre l'Algérie et l'OTAN, dans le cadre du dialogue méditerranéen, a terminé, en mars dernier, sa 24ème année, où elle permis l'ins-



tauration d'un partenariat solide et fructueux entre les deux parties, ainsi que la création d'une dynamique de concertation et de dialogue, tel que le confirme votre visite aujourd'hui », a affirmé le Chef d'Etat-major de l'ANP. «Au chapitre de la coopération militaire qui constitue le socle de ce partenariat, une lecture attentive du bilan des activités réalisées durant ces dernières années, montre que la coopération militaire entre l'Algérie et l'OTAN a connu un essor qualitatif en termes de dialogue, de concertation et d'action », a-t-il ajouté. Le Général d'Armée a souligné que «

l'Algérie s'en tenait fermement à sa décision souveraine et à l'exercice de sa pleine souveraineté sur l'ensemble du territoire national ». «Je tiens à rappeler que l'Algérie a consenti un lourd tribut pour son indépendance, tout au long de son parcours combattant, de 1830 à 1962, où 5.630.000 Algériens sont tombés en martyrs, dont 1.500.000 durant la Révolution du 1er novembre 1954. Ce sont ces sacrifices incommensurables qui ont présidé à l'adoption par l'Algérie de la politique de non alignement », a-t-il rappelé. «Ainsi, l'Algérie, qui est fière de son passé et jalou-

sement attachée à son indépendance, s'en tient fermement à sa décision souveraine et à l'exercice de sa pleine souveraineté sur l'ensemble de son territoire national », a-t-il soutenu. A son tour, l'Amiral Rob Bauer « a salué le rôle pivot que joue l'Algérie dans la préservation de la sécurité et de la stabilité dans la région », relève le communiqué. A l'issue, les deux parties ont échangé des présents symboliques avant que le président du Comité militaire de l'OTAN ne signe le livre d'or de l'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, conclut le communiqué.

R. N.

LAAGAB, AU SUJET DE L'INTERDICTION D'ENTRÉE DU JOURNALISTE FARID ALILAT :

Cela est lié à son statut d'envoyé du média où il exerce

Le ministre de la Communication Mohamed Laagab a déclaré, jeudi à Oran, que l'interdiction d'entrée du journaliste Farid Alilat en Algérie n'est pas liée à sa qualité de citoyen algérien, mais concerne le média où il exerce, Jeune Afrique, qui a pris des positions «inamicales» envers l'Algérie. A l'issue de la visite qu'il a effectuée à certains établissements relevant de son secteur à Oran, le ministre a indiqué en réponse à une question d'un journaliste que «Farid Alilat est le bienvenu en Algérie comme citoyen algérien. Cependant, le magazine où il exerce n'est pas le bienvenu et en cas de changement de sa position, il sera bien accueilli». Laagab a souligné que l'Algérie «n'a pas expulsé et n'expulsera aucun de ses enfants. A une époque où les pays n'étaient pas en mesure de rapatrier leurs enfants, durant la

pandémie sanitaire, l'Algérie a déployé des efforts considérables pour rapatrier tous ses enfants de diverses régions du monde et transférer gratuitement d'autres communautés arabes».

«Des pouvoirs publics pareils n'abandonnent jamais leurs enfants et la question ne le concerne pas en tant que citoyen algérien, mais plutôt le magazine Jeune Afrique où il exerce, qui a adopté des positions éditoriales hostiles à l'égard de l'Algérie. Ce média publie tantôt des informations incorrectes tantôt des informations exagérées, et n'évoque jamais tout ce qui est positif en Algérie», a-t-il souligné. «Farid Alilat est un citoyen algérien, mais en même temps il est journaliste dans un magazine indésirable, et lorsque ce média profite de sa nationalité algérienne et s'immisce de manière

sournoise dans l'exercice du travail journalistique, cela est inacceptable», a souligné le ministre, qui a expliqué que «séparer les deux est difficile, mais en tant qu'Algérien, il est le bienvenu. Il exerce un travail journalistique pour son média, qui a choisi de prendre des positions hostiles à l'Algérie et ceci est intolérable».

Le ministre a ajouté «que nous avons environ 56 correspondants de 36 établissements médiatiques étrangers représentant 18 pays, et dans le cadre de la parution de différents textes d'application des nouvelles lois sur l'information, les portes restent ouvertes aux médias étrangers désirant désigner des correspondants en Algérie ou d'ouvrir des bureaux, dans le cadre de la loi algérienne et le respect mutuel».

I.M.Amine

INSTITUT PASTEUR ALGÉRIE

Prochaine mise en service du laboratoire spécialisé dans les urgences virales

Le directeur de l'Institut Pasteur Algérie, le professeur Faouzi Derrar, a annoncé, en fin de semaine, la mise en service prochaine du nouveau laboratoire spécialisé dans les urgences biologiques virales, qui sera inauguré l'été prochain.

Dans une déclaration à la presse, en marge de sa supervision de la cérémonie d'ouverture de la 26ème édition du Salon international de la santé SIMEM, accompagné du chef de l'Autorité nationale de Promotion de la Santé et de Développement de la Recherche "FOREM", le professeur Mustapha Khiati, le Pr. Derrar a indiqué que ce laboratoire s'ajoute aux acquisitions de l'Institut, qui possède un laboratoire très performant dans les urgences biologiques, en plus d'un laboratoire régional aux spécifications internationales, spécialisé dans le suivi des sérums et des vaccins,

récemment entré en service. Quant à la numérisation au niveau de l'Institut Pasteur, le même responsable a indiqué qu'elle "a parcouru un long chemin", soulignant que l'opération sera achevée, à la fin de l'année en cours, rappelant que l'Institut avait ouvert une plateforme numérique, durant la pandémie du Coronavirus, le liant aux différents établissements hospitaliers. Par ailleurs, le professeur Khiati a salué la participation de qualité prévalant au salon SIMEM, organisé au Centre des conventions "Mohamed Benahmed", qui reflète l'intérêt des organisateurs à réunir les nouveautés dans le domai-



ne des équipements médicaux.

Le Salon, organisé par l'agence de communication Events, enregistre la participation de 209 exposants, dont 25 sociétés étrangères, venues présenter les équipements, produits et services modernes de plus de 640 sociétés repré-

sentant plus de 40 pays. Les organisateurs ont souligné que ce SIMEM aspire à être un espace pour présenter les derniers dispositifs et technologies de santé, ainsi qu'un espace pour échanger des idées et construire des partenariats stratégiques.

R.S.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Baddari veut rapprocher la recherche scientifique du marché

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a affirmé, avant-hier, que son secteur s'attelle à rapprocher la recherche scientifique du marché à travers la valorisation de ses résultats. Lors d'une Journée d'information sur "La culture du safran" à l'Ecole nationale supérieure agronomique (ENSA) d'El Harrach, Baddari a précisé que "le rapprochement entre science et marché à travers la valorisation des résultats de la recherche scientifique permet d'améliorer la productivité", ajoutant que la concrétisation de cette démarche dans le secteur agricole "permet de relever les défis nationaux

en la matière". "Ces efforts sont à même d'appuyer l'agriculture nationale et de renforcer la production de certains produits dans notre pays", a estimé le ministre, citant, à titre d'exemple, les résultats du Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA) concernant la culture du safran. "Ce produit très recherché dans le monde peut devenir une source de devises pour le pays si les chercheurs et les producteurs joignent leurs efforts", dira-t-il. Baddari s'est félicité, à cette occasion, des efforts visant à mettre à profit la recherche scientifique et technologique dans le renforcement de la production du safran, soulignant que "la généralisation

de la numérisation de la recherche scientifique et la valorisation de ses résultats en matière de production agricole sont de nature à opérer un bond qualitatif dans la création de richesse". Les chercheurs ont insisté sur l'importance de la valorisation de ce type d'épices dans le développement de produits alimentaires à forte valeur ajoutée et la nécessaire mise en avant du safran algérien à l'international. Une étude du CRSTRA a débouché sur des résultats "très satisfaisants" quant à la qualité du safran algérien, 11 wilayas ayant été identifiées comme produisant du safran de qualité supérieure, à leur tête Tlemcen, Batna, Djelfa, Bejaia et Ghardaïa.

R.S.

UN DÉCRET EXÉCUTIF VIENT D'ÊTRE PUBLIÉ AU J.O.

Plafonnement des marges bénéficiaires des viandes ovines et bovines importées

Les marges bénéficiaires des viandes fraîches ovines et bovines réfrigérées importées ont été plafonnées au stade de l'importation, de la distribution en gros et au détail, selon un décret exécutif publié au Journal officiel (JO) n°26. Il s'agit du décret exécutif n°24-133 portant plafonnement des marges bénéficiaires aux stades de l'importation et de la distribution en gros et au détail des viandes fraîches réfrigérées bovines et ovines importées en carcasse, demi carcasse et sous vide, signé par le Premier ministre Nadir Larbaoui le 9 avril dernier. Ce texte fixe les marges maximales à 4% au stade de l'importation, à 5% au stade de gros et à 8% au stade de la distribution au détail. Les marges bénéficiaires plafonnées sont appliquées au stade de l'importation sur la base du prix de revient, au stade de la distribution en gros sur la base du coût d'achat, et au stade de la distribution au détail sur la base du prix d'achat.

R.N.

SÉCURITÉ SOCIALE

LANCEMENT DE LA CARTE CHIFA VIRTUELLE DESTINÉE AUX ÉTUDIANTS UNIVERSITAIRES

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb a présidé, jeudi, la cérémonie de lancement de la carte "Chifa" virtuelle destinée aux étudiants universitaires, et ce, dans le cadre du processus de modernisation des services du secteur.

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence de Mme Meriem Benmouloud, Haut-commissaire à la numérisation, M. Bentaleb a affirmé que le lancement de cette carte virtuelle "s'inscrit dans le cadre du processus de modernisation des services du secteur du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, et constitue un saut qualitatif dans le processus de transition numérique que connaît le secteur, en concrétisation des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatifs à la transition numé-

rique et au développement des services électroniques".

Le lancement de cette carte "permettra de réaliser un important saut technique et technologique, à même de garantir le fonctionnement harmonieux, durable et sûr du système de Sécurité sociale", dira le ministre, relevant que ce nouveau service "concerne la catégorie des étudiants universitaires et permettra de se passer des mises à jour, étant disponibles sur smartphones".

Le ministre a souligné l'importance de cette version dématérialisée de la carte Chifa, conforme aux dispositions réglementaires relatives à la protection des données personnelles.

Dans le but de garantir le bon fonctionnement de ce service, il a été décidé de lancer une période d'essai d'un mois au niveau des wilayas d'Alger, de Boumerdès, de

Sétif, de Mostaganem, de Jijel et de Ouargla. Estimant que cette étape se veut "un nouveau jalon pour le plan d'action du ministère en matière de transition numérique et de renonciation au déplacement vers les structures de sécurité sociale pour demander la carte Chifa", le ministre a indiqué que le nombre de prestations numériques offertes par le secteur à distance, s'élevait à 127 prestations dont 102 disponibles via la plateforme "Khadamati" relevant du secteur, ainsi que 84 prestations disponibles via le portail gouvernemental des services électroniques. De son côté, le Directeur général de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), Nadir Kouadria a affirmé que le lancement de cette version numérique, figurait "parmi les étapes les plus significatives dans le

développement du système +Chifa+, étant parmi les outils les plus importants sur lesquels repose la transition numérique du secteur de la sécurité sociale". Quant au président du Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO), Karim Merghemi, il a salué le lancement de cette prestation qui permettra aux étudiants universitaires, a-t-il dit, de "bénéficier des prestations concernant tous les médicaments remboursés au niveau des pharmacies conventionnées avec les organismes de la sécurité sociale", ajoutant que la transition numérique dans le secteur du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, reflétait l'attachement des Hautes autorités du pays à apporter des prestations de qualité à la hauteur des attentes de l'assuré social".

R.N.

INVESTISSEMENT PARTICIPATIF

Octroi d'un agrément provisoire de conseiller pour «SARL YINVESTI»

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a annoncé, mercredi dans un communiqué, l'octroi d'un agrément provisoire pour une durée de 12 mois à la «Sarl YINVESTI» en qualité de conseiller en investissement participatif (CIP). Ledit agrément provisoire intervient «conformément aux dispositions du règlement COSOB N°23-01 du 12 avril 2023, fixant les conditions d'agrément, d'exercice et de contrôle des CIP», précise le communiqué. La COSOB a précisé que cet agrément provisoire est le premier du genre depuis l'adoption du cadre réglementaire, expliquant que le conseiller en investissement participatif est chargé de «la création et de la gestion, sur internet, de plateformes de conseil en investissement participatif et de placement de fonds du grand public, dans des projets d'investissement participatif». Elle a, toutefois, souligné à l'attention du public, que cet agrément provisoire «ne devient effectif que lorsque la société mettra en ligne sa plateforme de conseil en investissement participatif avec toutes les conditions techniques de sécurité informatique requises en la matière, à l'issue de quoi la COSOB délivrera un agrément définitif marquant ainsi l'entrée officielle en activité de ce conseiller (CIP)», est-il indiqué. L'activité de conseil en investissement participatif (CIP) représente «un mode de financement alternatif innovant qui met en relation des investisseurs avec des projets d'investissement participatif», souligne-t-on de même source.

«Cette activité joue un rôle crucial dans le financement de l'économie réelle, en offrant aux startups et aux TP ayant des difficultés à obtenir des fonds via les circuits bancaires la possibilité de lever des fonds auprès du grand public de manière rapide, innovante et à moindre coût», note le communiqué de la COSOB.

R.E.

SECTEUR DE L'HABITAT

LE MINISTÈRE EXAMINE LA NUMÉRISATION DE LA FORMULE DU LOGEMENT SOCIAL

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi vient d'annoncer que son secteur se dirige vers la numérisation de la formule du logement social et des listes d'attente, pour éviter le problème inhérent au choix des listes de bénéficiaires, précisant que la numérisation est actuellement à l'étude au niveau du ministère. Lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), Belaribi a fait savoir que le secteur œuvre à la numérisation des dossiers de demandes de logement social pour éviter le problème inhérent aux recours, aux commissions de wilayas et aux réclamations. Il a également rappelé l'engagement du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune à préserver le caractère social du logement, à travers un vaste programme de 460.000 unités de logement, et du programme AADL 3, qui sera lancé prochainement, lequel contribuera à augmenter le nombre de ces logements. Le ministre a souligné, dans ce cadre, que le secteur étudie actuellement le dossier de la valeur des aides destinées au logement rural, lequel donnera lieu à plusieurs décisions, notamment en ce qui concerne les zones montagneuses et les terrains qui nécessitent d'importants travaux lors de la phase de pré-construction. Répondant à une question sur les programmes de logements dans la wilaya de Skikda, le ministre a précisé que cette wilaya a bénéficié, au cours de la période 2020-2024, de 11.799 unités de logements publics locatifs (71%), de 10.070 logements ruraux, de 6.664 logements promotionnels aidés (LPA) et de 12.592 unités de logements AADL, dont 9.189 unités achevées et 3.403 en cours de réalisation. Au titre de la période quinquennale 2020-2024, ajoute Belaribi, la wilaya de Skikda dispose d'un programme total de 41.125 unités de logement, dont 16.028 achevés et 25.097 en cours de réalisation. En 2023, la wilaya a bénéficié d'un programme de logements de 2.300 unités (500 LPL, 300 LPA et 1.500 aides dans le cadre du logement rural). A la question concernant le programme de lotissements "30.000 lots avec des aides financières" dans la wilaya de Ghardaïa, le ministre a précisé que les wilayas de Ghardaïa et d'El Menia ont bénéficié de 30.000 lots, dont 24.898 lots de terrains pour la wilaya de Ghardaïa et 5.102 pour la wilaya d'El Menia, avec une enveloppe financière de 10,71 milliards de DA pour la wilaya de Ghardaïa, dont 7,4 milliards de DA ont été débloqués, soit 70%. Concernant le taux d'avancement des travaux, Belaribi a fait savoir que 9.183 lots de terrains (34 lotissements) ont été aménagés, tandis que 15.715 lots sont en cours d'aménagement et devraient être achevés en septembre 2024. Il a précisé que l'existence de nombreux services chargés des opérations d'aménagement au niveau de la wilaya (directions de l'urbanisme, directions de l'habitat, administration locale et ressources hydrauliques) a eu un impact négatif sur la réalisation des travaux d'aménagement, assurant que ce problème a été réglé après l'intervention du ministère en 2023, en confiant tous les travaux à la direction de l'urbanisme. Pour prendre en charge les travaux hors site des lotissements sociaux, une enveloppe financière de 2 milliards de DA a été allouée pour la réalisation de trois (03) réservoirs d'eau et quatre (04) puits artésiens destinés à 8.470 lots, dont le début des travaux est prévu pour juillet 2024, et ce après la modification de l'intitulé de l'opération au niveau des services du ministère des Finances. **N. S.**

APRÈS L'INCIDENT SURVENU À L'UNITÉ PMA

L'activité de production du complexe d'El Hadjar n'a pas été affectée

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a souligné, jeudi à Annaba, que «l'activité de production du complexe sidérurgique d'El Hadjar (Annaba) se poursuivait normalement», car, a-t-il expliqué, «le complexe n'a pas été affecté par l'incident survenu en début de semaine à l'unité PMA (Préparation des matières et agglomérés)».

Le ministre a précisé, lors d'une conférence de presse organisée dans les locaux du complexe, tenue dans le cadre d'une visite inopinée, que «l'activité de production se déroulait normalement, l'usine disposant de stocks suffisants de produits semi-finis pour couvrir l'activité des unités de production jusqu'à ce que les dommages ayant affecté le système d'extraction de poussière soient réparés». «Des mesures proactives ont été prises pour assurer la poursuite normale de l'activité de production du complexe sidérurgique d'El Hadjar tout au long de la période de réparation», dira le ministre.

Aoun a rappelé que l'enquête préliminaire diligentée à la suite de cet incident se déroulait «normalement», et qu'«elle n'aura pas d'incidence» sur l'activité du complexe, avant de noter, à ce propos, que «sept personnes, dont des cadres de l'entreprise chargés de l'entretien, ont été placées sous contrôle judiciaire, au titre d'une procédure normale et ce, jusqu'à la fin de l'enquête».

Il a également indiqué que des instructions ont été données aux responsables du complexe à l'effet «d'accélérer la réparation des dommages causés au système d'extraction des poussières afin d'assurer le retour de la production au niveau de la



zone chaude». Il a souligné que «le plus important était la poursuite de l'activité de production du complexe, lui permettant ainsi de respecter ses obligations de production stratégique orientée vers l'approvisionnement de projets vitaux».

Le ministre a rappelé, dans le même contexte, que le complexe sidérurgique d'El Hadjar était en voie d'obtenir des résultats positifs en matière de production, grâce à la mobilisation des cadres

et des travailleurs, et au changement des mentalités et, partant, des modes de gestion, dans le cadre du programme de travail initialement arrêté».

Il a ajouté que le même complexe faisait l'objet d'un suivi au plus haut niveau, afin de lui permettre de consolider sa place en matière de production sidérurgique».

À la suite de la conférence de presse du ministre, à laquelle ont assisté les responsables du groupe Sider et du com-

plexe sidérurgique, une visite a été organisée dans les unités de production de l'usine où le ministre s'est enquis des activités de production. Rappelons que l'incident qui s'était produit au niveau de l'unité PMA, affectant le système d'extraction de poussière, n'a provoqué que l'arrêt de l'activité de production dans les unités de la zone chaude, les autres unités n'ont pas été touchées par l'incident.

N.S.

1 200 CADRES SUPERVISEURS ET 6 000 AGENTS RECENSEURS ONT ÉTÉ FORMÉS POUR L'OPÉRATION

Tout est prêt pour le lancement du recensement général de l'agriculture

Tout est fin prêt pour le lancement de l'opération de recensement général de l'agriculture, prévue du 19 mai au 17 juillet prochain, a indiqué, avant-hier, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa.

"Nous sommes prêts à 100% pour le lancement de cette opération qui nous permettra de passer vers une agriculture durable, en disposant de données plus exhaustives sur les filières du secteur", a déclaré Cherfa, en marge d'une réunion de travail qu'il a présidée au siège du ministère en présence des directeurs des services agricoles (DSA) des 58 wilayas et des cadres du secteur. Le ministre a souligné que l'opération de recensement pourrait être prolongée de 15 jours dans certaines régions, le ministre a expliqué que les préparatifs de cette opération de grande envergure étaient un travail multi sectoriel, impliquant plusieurs secteurs.

Il a rappelé, dans ce contexte, que l'opération de recensement pilote, lancée en février dernier à travers quelques wilayas, avait permis de gagner en expérience et tirer plusieurs enseignements, notamment en matière de réali-

sation de questionnaires plus précis et plus clairs adressés aux agriculteurs et aux éleveurs.

Le ministre dira que la réunion était également l'occasion pour évaluer les préparatifs de l'évaluation de la campagne moisson battage de l'année 2023-2024 qui va démarrer précocement dans certaines régions du Sud. Il a cité la wilaya de Ouargla, dont le démarrage de campagne effectif est prévu pour le mois de mai prochain.

Dans ce cadre, il a assuré que tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés pour la réussite de cette campagne qui sera supervisée par les directeurs agricoles des wilayas et les walis. Par ailleurs, le ministre a annoncé le lancement anticipé de la campagne de prévention et de lutte contre les feux de forêts qui sera lancée cette année à partir du 1er mai prochain au lieu du 1er juin et qui s'étalera jusqu'au 31 octobre 2024.

L'objectif étant de prévenir davantage les risques des incendies et des pertes, a-t-il expliqué, en précisant que sa date a été fixée en commun accord avec le ministère de l'intérieur.

Pour sa part, le directeur des statistiques de la numérisation et de la prospective au ministère de l'Agriculture, M'hamed Tifouri, a rebondi sur le recensement général de l'Agriculture, soulignant son intérêt stratégique pour l'économie du pays en rappelant que l'Agriculture est le deuxième secteur contributeur au PIB de l'Algérie après celui des hydrocarbures.

Selon Tifouri, 1200 cadres superviseurs et 6000 agents recenseurs ont été formés pour cette opération, précisant qu'il y aura 200 à 259 agents recenseurs pour 250 exploitations agricoles.

En parallèle, des campagnes d'information et de sensibilisation ont été lancées à l'adresse des agriculteurs et des éleveurs pour les mettre en confiance et leur expliquer l'intérêt de coopérer pour la réussite du recensement, a-t-il fait savoir.

"Pour ce faire, le ministère a associé les autorités locales (walis et l'ensemble des parties prenantes, dont la société civile, les chambres nationales de l'Agriculture et l'Union nationale des paysans agricoles", a-t-il ajouté.

R.E.

EL-OUED :

L'UGTA mise sur l'accompagnement et l'encadrement professionnels de la classe ouvrière

A la veille du 1^{er} Mai, la centrale syndicale, par la voix de son Secrétaire Général, Omar Takdjout, a insisté sur la formation du travailleur et son encadrement en vue de la production d'idées, en vue de sa contribution efficace au développement économique et social du pays. Il a affirmé que son organisation s'attelle à sa modernisation, à sa dynamisation et à son adaptation aux mutations en cours dans le monde.

Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Omar Takdjout, a souligné, jeudi à El-Oued, que "la centrale syndicale mise sur l'accompagnement et l'encadrement professionnels de la classe ouvrière" ? rapporte l'APS. S'exprimant lors d'une rencontre des travailleurs de l'UGTA tenue à la maison de la culture "Mohamed Lamine Lamoudi" d'El-Oued, M. Takdjout a affirmé que "La centrale syndicale se trouve face à un enjeu d'accompagnement étudié et d'encadrement professionnel de la classe ouvrière à l'effet de contribuer aux efforts de l'édification". "L'efficacité de cette organisation syndicale s'appuie sur la contribution à la formation et l'encadrement du travailleur pour sa qualification, dans le cadre d'une stratégie sociale intégrée, à produire des idées", a indiqué M. Takdjout. Il a soutenu que "l'UGTA demeure, en cette conjoncture marquée de mutations régionales et internationales, en quête à la modernisation et dynamisation de ses divers outils. Ceci est susceptible de lui permettre de se mettre au diapason positif de cette mue". Car, a-t-il estimé, "la classe ouvrière et l'épine dorsale des sociétés d'où l'importance de lui conférer une mission efficace dans l'édification socio-économique et poli-



tique". "Il appartient de revoir la méthode de travail de l'union au travers l'ancrage d'un travail syndical, soulignant, "que la véritable militance des travailleurs repose en la création des idées constructives résultantes des conférences intellectuelles et culturelles à même d'éclairer la classe ouvrière sur son environnement interne et externe." Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens qui a plaidé pour "la consécration du dialogue social en milieu

de travail, qualifié de moyen efficace pour la stabilité des organismes publics et des institutions administratives, et a rappelé que "l'UGTA fut un partenaire indispensable durant la glorieuse guerre de libération nationale et participant primordial durant l'ère post-indépendance d'édification". M. Omar Takdjout a, au terme de son intervention, mis en avant que "les travailleurs sont tenus d'exprimer leurs voix lors des échéances électorales, notamment lors des

prochaines présidentielles anticipées annoncées par le président de la république, M. Abdelmadjid Tebboune". Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens devrait présider une réunion des unions de wilayas du sud de l'UGTA dédiée aux questions liées au renforcement de la militance syndicale, la dynamisation de la mission de la classe ouvrière par le dialogue social, ont indiqué les organisateurs.

R.R

DÉVELOPPEMENT

Le programme des zones d'ombre concrétisé

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a affirmé, jeudi, que le programme de projets de développement décidés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit des zones d'ombre "a été concrétisé dans des brefs délais avec des résultats positifs, notamment en termes d'élimination des disparités en matière de développement". Répondant à la question d'un député sur les projets de développement destinés aux zones d'ombre, lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Merad a assuré que "le programme de projets décidés

par le président de la République au profit des zones d'ombre a été intégralement concrétisé dans des brefs délais". IL a précisé que "ces projets ambitieux ont donné lieu à des résultats positifs palpables sur le terrain, notamment en termes d'élimination des disparités en matière de développement". A une question sur la généralisation du permis de conduire biométrique, le ministre a souligné que le président de la République "suit au quotidien le processus de numérisation", mettant en avant "les mesures prises par son département pour la modernisation de tous les services destinés aux citoyens, dont l'introduction des technologies modernes pour conférer davantage d'efficacité et de

transparence aux systèmes de gestion, l'échange d'informations entre les secteurs ministériels et la facilitation de l'accès au registre national de l'Etat civil". M. Merad a, par ailleurs, fait savoir que le code communal "permet aux communes de créer des établissements économiques à caractère industriel et commercial générateurs de richesse", relevant que plusieurs communes "sont aujourd'hui capables de financer des projets de développement à partir de leur propre budget". Ces quatre dernières années, "des subventions ont été accordées à toutes les wilayas d'une valeur de plus de 321 milliards de dinars afin de leur permettre d'inscrire des opérations de développement

et des projets visant à répondre aux préoccupations des citoyens et à améliorer leurs conditions de vie", a-t-il rappelé. Répondant à une question sur l'éradication des habitations menaçant ruine dans la commune de Oued Alleug (Blida), le ministre a fait état du "relogement de 169 familles qui vivaient dans ces habitations". Il a ajouté que son département ministériel avait "mis en œuvre un plan stratégique visant à éradiquer les habitations anarchiques et menaçant ruine, avec la réhabilitation et la rénovation du vieux bâti et la programmation d'opérations de relogement au profit des citoyens vivant dans des habitations présentant un danger pour eux".

APS

PROJET DE PÉRIMÈTRE AGRICOLE IRRIGUÉ PAR LES EAUX USÉES RECYCLÉES À TÉBESSA

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a déclaré, mercredi soir à Tébessa, que le projet portant sur l'irrigation d'un périmètre agricole de 3.000 hectares par les eaux recyclées et épurées représente "une phase importante et un projet pilote" illustrant la stratégie nationale visant à utiliser les eaux traitées dans l'irrigation agricole. Inspectant, au premier jour d'une visite de travail de deux jours dans la wilaya de Tébessa, la station d'épuration des eaux usées d'Ain Zerrouk, située à 9 km du chef-lieu de wilaya, et dotée d'une capacité de traitement de 48.000 m³/jour, le ministre a estimé que le projet de périmètre irrigué aura un impact direct sur toute la région. Après avoir pris connaissance de l'étude technique de ce projet qui inclut les communes de Tébessa, de Hammamet et de Boulhaf Dir, M. Derbal a ajouté que ce projet sera "un véritable modèle" qui démontrera la grande importance que représentent les eaux usées traitées en tant que moyen efficace de lutte contre le phénomène de manque d'eau. Le ministre a également indiqué que ce projet, qui sera lancé par étapes après la mise en service de la station à pleine capacité, aura de multiples effets économiques et sociaux, au premier rang desquels figure la création d'emplois permanents dans le secteur agricole. M. Derbal a indiqué que la gestion de ce périmètre agricole sera confiée, après son aménagement, à l'Office national de l'irrigation et du drainage (ONID) qui ouvrira une antenne à Tébessa, et qui assurera également la formation des agriculteurs aux techniques d'irrigation. Il a aussi souligné que les terres agricoles bénéficieront également des boues compostées produites par la station d'épuration.

APS

EST DU PAYS :

DIVERSES MANIFESTATIONS À L'OCCASION DE LA JOURNÉE DU SAVOIR

Les wilayas de l'est du pays ont célébré mardi la Journée du savoir (Yaoum El Ilm), coïncidant avec le 84^{ème} anniversaire de la mort du pionnier du réformisme, Cheikh Abdelhamid Benbadis (1889-1940) par plusieurs manifestations sur l'importance du savoir et par la distinction des élèves méritants des trois paliers. A Constantine, le recteur de Djamaa El Djazair, Mohamed Maamoun Al Kacimi Al Hoceini, a présidé la cérémonie de remise de la bibliothèque du cheikh Abdelhamid Benbadis, à titre wakf, au profit de Djamaa El Djazair avant de se recueillir au cimetière de la famille Benbadis à la mémoire du pionnier du mouvement réformiste et de visiter les deux mosquées Sidi Lakhdar et Rebaïne Chérif où il a reçu des explications sur l'opération de restauration de ces deux édifices culturels. Il a également visité la maison de la culture Malek Haddad, le premier salon national du livre regroupant des exposants de tout le pays et a pris part à la cérémonie de distinction des lauréats du 4^{ème} concours national littéraire cheikh Abdelhamid Benbadis.

APS

CNEP-BANQUE

OUVERTURE D'UNE NOUVELLE DIRECTION RÉGIONALE À BÉCHAR

La Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP-Banque) a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'ouverture à Béchar d'une nouvelle direction régionale. L'ouverture de cette direction (code structure 730) s'inscrit "dans la continuité des engagements de la Cnep-Banque en faveur du développement économique de l'ensemble des régions du pays, en adéquation avec ses valeurs de citoyenneté". La direction supervisera les agences d'Adrar, Timimoun, Béchar, Tindouf, El Bayadh, Mecheria et Naama. L'ouverture de cette structure vient porter le nombre de directions régionales à 16 réseaux, "consacrant ainsi la stratégie de la banque visant une implantation équilibrée ainsi qu'une volonté tangible à favoriser l'accès aux services bancaires pour tous et à accompagner les opérateurs économiques locaux en leur offrant des produits et services bancaires de qualité", souligne la même source.

APS

PLUS DE 500 PROJETS DE SENSIBILISATION UNE FEUILLE DE ROUTE MO

Plus de 1 500 personnes, dont des chefs d'État et de gouvernement, des experts, des ONG, et des représentants du secteur privé, participent à cette Conférence sur les océans organisée par l'UNESCO et l'Espagne du 10 au 12 avril à Barcelone, l'un des plus importants événements mondiaux consacrés à l'océan cette année.

Depuis le début de la Décennie des océans en 2021, plus de 500 projets ont été lancés à travers le monde pour améliorer la connaissance et la protection des océans, s'est félicitée l'UNESCO, à l'ouverture de la Conférence de la Décennie des océans 2024, à Barcelone, en Espagne. « Depuis 2021, beaucoup a été accompli autour des trois axes clé que nous avons définis : comprendre, éduquer, protéger. Plus de 500 projets sont en train d'être mis en œuvre dans une soixantaine de pays et plus d'un milliard de dollars a été mobilisé », a déclaré la directrice générale de l'organisation onusienne, dans son discours d'ouverture, saluant ces efforts « significatifs ».

« Mais il reste encore beaucoup à faire. C'est pourquoi nous devons continuer à investir dans la science, éduquer, alerter, sensibiliser. Seule une mobilisation maximale permettra de sauver les océans », a souligné la cheffe de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Plus de 1.500 personnes, dont des chefs d'État et de gouvernement, des experts, des ONG, et des représentants du secteur privé, participent à cette Conférence sur les océans organisée par l'UNESCO et l'Espagne du 10 au 12 avril à Barcelone, l'un des plus importants événements mondiaux consacrés à l'océan cette année. La conférence doit contribuer à élaborer la feuille de route mondiale pour les océans, pour les cinq prochaines années, qui doit couvrir l'ensemble des défis de la Décennie des océans, y compris les plus cruciaux tels que le climat, la biodiversité marine, les catastrophes naturelles, la pollution, les ressources marines et l'alimentation.

Elle doit également jeter les bases d'une gestion durable des océans, en stimulant l'innovation fondée sur la science et en développant l'économie bleue, à l'échelle locale comme mondiale, en ne laissant personne de côté. Lors de la conférence, l'UNESCO et 13 villes* ont annoncé la création de la plateforme « Les villes avec l'océan », une nouvelle alliance entre l'agence onusienne, des villes côtières et des ports. Environ 75% des mégapoles mondiales sont situées sur les côtes et leurs habitants sont les plus touchés par les catastrophes - naturelles ou causées par les activités humaines - comme les tsunamis, la pollution ou les effets du dérèglement climatique. Ces mégapoles sont aussi les plus réactives et les mieux placées pour mettre en place des solutions au niveau local. L'UNESCO soutiendra ces villes avec des programmes adaptés à leurs besoins, tel que le renforcement du programme Tsunami Ready, la formation des urbanistes à anticiper les risques liés à l'érosion côtière ou encore à collecter de données scientifiques destinées aux instruments développés par l'UNESCO comme le Système mondial d'observation de l'océan (GOOS).

Un premier symposium international des villes côtières se tiendra l'an prochain à Qingdao, une des plus grandes villes côtières de Chine. Le réseau sera également mis en avant à Nice, en juin 2025, dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur l'océan.

UN NOUVEAU CENTRE DÉDIÉ À L'ÉCONOMIE BLEUE

Lors de sa rencontre avec Audrey Azoulay, mercredi dernier, le maire de Barcelone, Jaume Collboni, a présenté la candidature de sa ville pour l'accueil d'un nouveau centre collaboratif de la Décennie des océans, centré sur le développement d'une économie bleue durable.

Ce centre s'appuierait sur les investissements et les activités déjà en cours à Barcelone pour promouvoir l'innovation et la technologie en lien avec l'économie bleue durable. Ce secteur représente déjà 4,3% du PIB et 1,4% des emplois de la ville. L'UNESCO va conduire une étude de faisabilité d'ici à septembre 2024, en vue d'ouvrir ce centre avant la fin de l'année. Depuis 2021, 12 centres collaboratifs ont déjà été créés sous les auspices de l'UNESCO, pour coordonner la recherche et les actions de protection décidées dans le cadre de la Décennie des océans. La priorité pour l'UNESCO est de faire progresser les connaissances scientifiques. Grâce à la Décennie des océans, des milliers de données et d'informations ont déjà pu être collectées sur des sujets comme l'acidification et l'oxygénation des océans, la hausse du niveau des mers, la biodiversité ou la bathymétrie.

25% des fonds marins sont désormais cartographiés en haute définition, contre 6% en 2017. Avec l'Organisation hydrographique internationale, l'UNESCO a déjà cartographié en haute définition 25% des fonds marins, contre seulement 6% en 2017. L'Organisation fait également progresser la cartographie des espèces marines, grâce à son Système d'information sur la biodiversité océanique (OBIS), compilant 126 millions d'observations sur plus de 180.000 espèces. Alors que moins d'un programme scolaire sur deux mentionnait la protection des océans en 2021, l'UNESCO aide actuellement 100 de ses États membres à intégrer l'éducation à l'environnement et à l'océan à leurs programmes scolaires, tout en repensant la formation des enseignants en conséquence. En parallèle, l'UNESCO a formé près de 200.000 personnes - jeunes comme adultes - à l'éducation sur l'océan. Elle conduit un programme mondial dans ce domaine aux côtés de Prada, qui bénéficie cette année à plus de 34.000 élèves dans 56 pays. Grâce à ses programmes et réseaux mondiaux, l'UNESCO protège également les écosystèmes. L'Organisation a établi 240 réserves de biosphère insulaires et côtières dans 82 pays, et inscrit 50 sites marins dans 37 pays sur la Liste du patrimoine mondial. Ces derniers concentrent 21% des écosystèmes de carbone bleu de la planète, en particulier des forêts de varech, des mangroves et des prés salés qui absorbent

le carbone. Les 13 de la plateforme « Les villes avec l'océan » sont : Auckland (Nouvelle-Zélande), Barcarena, Niteroi (Brésil), Barcelone (Espagne), Horta, Matosinhos (Portugal), Lagos (Nigéria), Miami Beach (États-Unis), Mombasa (Kenya), Nice (France), Qingdao (Chine), Rimini, Venise (Italie).

DÉCENNIE D'ACTION POUR PROTÉGER L'OcéAN

Les Nations Unies ont officiellement lancé, en février 2021, la Décennie pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030). Au cours des dix prochaines années, l'agence onusienne, le système des Nations Unies et leurs partenaires mobiliseront les efforts pour protéger l'océan partout dans le monde.

L'UNESCO a marqué le début de cette décennie avec un événement mondial en ligne intitulé : Un nouvel océan courageux. La décennie vise à sensibiliser aux immenses défis et opportunités que l'océan offre pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD). « Au début du troisième millénaire, l'océanographie a la capacité d'identifier les problèmes et de proposer des solutions, à condition de cesser de négliger sa contribution », a déclaré la Directrice générale de l'UNESCO, Audrey Azoulay, avant la tenue de cet événement. La Décennie en faveur de l'océan offrira aux nations une occasion unique de travailler ensemble pour alimenter la science océanique mondiale nécessaire pour soutenir le développement durable de cet espace commun, souligne l'UNESCO. « La protection et la gestion durable de l'océan sont essentielles - pour l'alimentation, les moyens de subsistance et l'atténuation des perturbations climatiques et des catastrophes connexes », a rappelé, pour sa part, le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres. « Restaurer la capacité de l'océan à nourrir l'humanité et à réguler le climat est un défi majeur », a ajouté le chef de l'ONU, exhortant chacun à « faire la paix avec la nature pour créer un monde prospère et équitable pour tous, sans laisser personne de côté ». La pandémie de Covid-19 a déclenché des crises économiques et sociales à travers la planète, qui, selon l'UNESCO, ont obligé de nombreuses personnes à s'appuyer sur une économie verte croissante pour « nous ramener » sur le chemin du redressement. « Alors que le monde s'adapte à une nouvelle normalité avec l'émergence du coronavirus, les sciences océaniques joueront un rôle important dans les efforts de relèvement post-pandémique », estime l'UNESCO.

DÉCOUVERTE D'UN RÉCIF CORALLIEN TRÈS RARE PRÈS DE TAHITI

Une mission de recherche scientifique sous l'égide de l'UNESCO a découvert l'un des plus grands récifs coralliens du monde au large des côtes de Tahiti. L'état impeccable de ces coraux en forme de rose et leur étendue en font une découverte de grande valeur. « À ce jour, nous connaissons mieux la surface de la lune que les profondeurs de l'océan. Seuls 20 % de l'ensemble des fonds marins ont été cartographiés. Cette remarquable découverte à Tahiti démontre l'incroyable travail des scientifiques qui, sous l'égide de l'UNESCO, font progresser l'étendue de nos connaissances sur ce qui se trouve sous nos pieds », a réagi la Directrice générale de l'UNESCO.

Selon cette organisation onusienne, le récif est situé à des profondeurs comprises entre 30 et 65 mètres. Il mesure environ 3 km de long et entre 30 et 60/65 m de large, ce qui en fait l'un des récifs coralliens sains les plus étendus jamais enregistrés. Ces coraux géants en forme de rose mesurent jusqu'à 2 mètres de diamètre. « C'était magique de pouvoir observer ces magnifiques coraux géants en forme de rose qui

s'étendent à l'œuvre d'art...
tgraphe fran...
Océan, qui a...
Il s'agit d'un...
jusqu'à prés...
coralliens co...
des profonde...
découverte s...
nombreux au...
fonds de mer...
appelle la «...
dont nous ign...

UN PAS EN SCIENCE

Cette expédition...
l'UNESCO vis...
récifs corallie...
riture impor...
leur localisa...
sur la biodiv...
sur les récifs...
pour la rech...
vent égaleme...
l'érosion cotti...
« La Polynés...
épisode de b...
ne semble p...
significative...
si parfaite co...
peut inspirer...
la Dre Laeti...
National de l...
de l'organism...
BE, qui a par...
que les réci...
mieux protég...
a ajouté Dre...
Jusqu'à prés...
en mesure d...
les récifs cor...
sant les 30 m...
met désorm...
longues à ce...
effectué envi...

CONFÉRENCES MONDIALES ET DE PROTECTION LANCÉS EN DEUX ANS MONDIALE POUR LES OCÉANS



2021-2030 United Nations Decade of Ocean Science for Sustainable Development

2024 OCEAN DECADE CONFERENCE

BARCELONA, SPAIN 10-12 APRIL 2024



perte de vue. C'était comme une... a témoigné Alexis Rosenfeld, pho... français et fondateur de la campagne 1... mené la mission de plongée.

de découverte hors du commun car... ent, la grande majorité des récifs... connus dans le monde se trouvent à... leurs allant jusqu'à 25 mètres. Cette... semble donc indiquer qu'il existe de... autres grands récifs, situés à des pro... plus de 30 mètres, dans ce que l'on... « zone crépusculaire » de l'océan... morons tout simplement l'existence.

EN AVANT POUR LA

tion fait partie du plan d'action de... sant à cartographier l'océan. Les... ens constituent une source de nour... tante pour d'autres organismes et... tion peut donc faciliter la recherche... versité. Les organismes qui vivent... peuvent jouer un rôle important... erche médicale et les récifs peu... ent fournir une protection contre... ère et les tsunamis.

ie française a subi un important... blanchiment en 2019, mais ce récif... pas avoir été affecté de manière... Aussi, la découverte de ce récif en... ndition est une bonne nouvelle et... « la conservation future », a déclaré... tia Hédouin, membre du Centre a Recherche Scientifique (CNRS) et... e de recherche international CRIO... ticipé à la mission. « Nous pensons... fs plus profonds sont peut-être... gés du réchauffement climatique »,... Hédouin.

ent, très peu de scientifiques ont été... e localiser, d'examiner et d'étudier... raliens à des profondeurs dépass... ètres. Toutefois, la technologie per... ais d'effectuer des plongées plus... s profondeurs. Au total, l'équipe a... ron 200 heures de plongée pour

étudier le récif et a pu assister à la ponte des coraux. D'autres plongées sont prévues dans les mois à venir pour poursuivre les recherches autour du récif.

L'UNESCO est l'agence des Nations Unies en charge de l'océan. Fondée en 1960, la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO, à laquelle 150 pays ont adhéré, coordonne des programmes mondiaux tels que la cartographie des océans, le système d'alerte aux tsunamis, et de nombreux autres projets de recherche scientifique.

Cette agence est également la gardienne de lieux océaniques uniques, à travers 232 réserves de biosphère marines et 50 sites marins du patrimoine mondial d'une valeur universelle exceptionnelle. Aussi, l'UNESCO pilote la Décennie des Nations unies pour l'océanographie au service du développement durable, de 2021 à 2030, qui se traduit cette année par l'organisation de plusieurs grands sommets internationaux qui amplifieront la mobilisation collective. Une campagne est menée par le photographe explorateur Alexis Rosenfeld, en partenariat avec l'UNESCO, dans le cadre de la Décennie des Nations unies pour les sciences océaniques au service du développement durable. Chaque année, jusqu'en 2030, des expéditions seront menées à travers l'océan pour témoigner de ses atouts pour l'humanité, des menaces auxquelles il est confronté, mais aussi des solutions que nous pouvons apporter.

DISPARITION DE 14% DES RÉCIFS CORALLIENS

Entre 2009 et 2018, l'augmentation continue de la température de la mer a coûté au monde 14% de ses récifs coralliens, soit plus que la taille des récifs australiens réunis, révèle un rapport soutenu par l'ONU et publié cette semaine. Dans le Sixième rapport sur l'état des coraux du monde en 2020, des experts du réseau mondial de surveillance des récifs coralliens, financé par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), ont recueilli des données auprès de plus de 300 scientifiques de 73 pays,

sur une période de 40 ans, y compris deux millions d'observations individuelles. L'étude a révélé que, presque invariablement, les fortes diminutions de la couverture corallienne correspondent à des augmentations rapides de la température de surface de la mer, ce qui indique leur vulnérabilité aux pics de température, et que ce phénomène risque de s'accroître à mesure que la planète se réchauffe. Les villes coralliennes sous-marines dynamiques abritent jusqu'à 800 espèces différentes de coraux durs et abritent plus de 25% de toute la vie marine, selon le rapport. Les coraux mous se plient et se balancent parmi les montagnes escarpées de coraux durs, offrant ainsi un habitat supplémentaire aux poissons, escargots et autres créatures marines.

Et les récifs abritent la plus grande biodiversité de tous les écosystèmes du monde, ce qui en fait l'un des plus complexes et des plus précieux de la planète sur le plan biologique. Cependant, lorsque les eaux deviennent trop chaudes, les coraux libèrent leurs micro-algues colorées et prennent une couleur blanche squelettique. Certains brillaient, en produisant naturellement une couche protectrice de pigments néon, avant de blanchir. Le blanchiment peut être considéré comme la version océanique du « canari dans la mine de corail », car il démontre la sensibilité des coraux à des conditions dangereuses et mortelles », explique le rapport sur l'état des coraux du monde. Le passage des récifs coralliens à des récifs dominés par les algues réduit la complexité architecturale et l'intégrité structurelle de ces habitats, ce qui les rend moins riches en biodiversité et leur permet de fournir moins de biens et de services à l'homme. Selon le rapport, on observe une diminution constante de la couverture de coraux durs depuis 2010, les pires impacts se produisant en Asie du Sud, en Australie, dans le Pacifique, en Asie de l'Est, dans l'océan Indien occidental, dans le Golfe et dans le Golfe d'Oman.

VALORISER LE CORAIL ET RECONSTITUER LES RÉCIFS

Bien que les récifs coralliens de plus de 100 pays ne couvrent que 0,2% des fonds marins, ils sont à la base de la sécurité, de la protection des côtes, du bien-être, de la sécurité alimentaire et économique de centaines de millions de personnes, indique le rapport.

Et la valeur des biens et des services qu'ils fournissent est estimée à 2.700 milliards de dollars par an, dont 36 milliards de dollars pour le tourisme lié aux récifs coralliens. Cependant, les récifs coralliens sont menacés par le changement climatique, l'acidification des océans et la pollution terrestre, ainsi que par les sédiments issus de l'agriculture, la pollution marine et la surpêche.

« Le maintien de l'intégrité et de la résilience des écosystèmes des récifs coralliens est essentiel pour le bien-être des communautés côtières tropicales du monde entier, et constitue un élément essentiel de la solution pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) dans le cadre du programme de développement durable de 2030 », a souligné l'état des récifs coralliens. Malgré ces sombres évaluations, il y a encore de l'espoir pour les récifs coralliens. Ils sont remarquablement résilients et peuvent se rétablir en l'absence de perturbations à grande échelle. Après le blanchiment massif des coraux en 1998, la couverture de coraux durs a retrouvé son niveau d'avant 1998 en l'espace de dix ans. « Si nous stoppons et inversons le réchauffement des océans grâce à une coopération mondiale, nous donnons aux récifs coralliens une chance de revenir du bord du gouffre. Il ne faudra cependant rien de moins qu'une action ambitieuse, immédiate et bien financée en faveur du climat et des océans pour sauver les récifs coralliens du monde », indique le rapport. Cette année marque le début de la Décennie des Nations Unies pour l'océanologie au service du développement durable et de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes, des campagnes destinées à protéger nos mers grâce aux progrès scientifiques et à ressusciter les écosystèmes en déclin de la planète.

Par Amel B. et Agences

MALI

LA START-UP KENEYA KOURA DIGITALISE DES PROCESSUS DE PRISE EN CHARGE SANITAIRE

Passionné par l'impact du digital sur le quotidien des populations, Hamidou Ouologuem a obtenu plusieurs récompenses pour ses innovations dans le domaine de l'e-santé. Avec Oumar Dioni et Fatoumata Diarra, le Malien Hamidou Ouologuem est un des cofondateurs et le PDG de la start-up Kénèya Koura spécialisée dans l'e-santé, et plus précisément dans l'optimisation de la prise en charge des patients. Elle facilite ainsi l'accès aux soins via des prises de rendez-vous et d'ordonnances en ligne, des téléconsultations, et la gestion digitale des dossiers médicaux. Elle permet aussi aux médecins de gagner en visibilité en promouvant la collaboration dans le traitement des patients expatriés, notamment en France où elle est présente. Kénèya Koura a été élue meilleure start-up e-santé aux éditions 2022 et 2023 des Mali Digital Awards, et en 2021, elle avait également été lauréate du programme Construire le Mali. Hamidou Ouologuem est titulaire d'un master en marketing stratégique et communication délivré en 2015 par l'École supérieure de commerce du Mali. En 2018, il a également décroché un master en innovation numérique à l'université de télécom de St-Etienne. En 2013, il était stagiaire au service marketing d'Orange Mali avant de passer chargé de communication chez Pixel Communication en 2016. Il est ensuite web designer chez CPG Consulting (2018) avant de rejoindre la firme d'expertise automobile BCA Expertise à nouveau comme chargé de communication. Son expertise lui a valu une admission à l'Orange Digital Center en 2022, informe We Are Tech Africa, avec formation, accès privilégié aux services Orange et appui financier.

In Agence Ecofin

NIGERIA

La récolte de cacao est finalement attendue à 225 000 tonnes en 2023/2024

Globalement, les mauvaises prévisions dans la filière nigériane s'inscrivent dans un contexte où le marché mondial de la fève est déjà sous tension avec les baisses de récolte attendues en Côte d'Ivoire et au Ghana.



Les mauvaises prévisions de récolte de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana, en 2023/2024, nourrissent des tensions sur le marché mondial de la fève. Au-delà de ces deux leaders, la situation de l'appareil productif chez d'autres fournisseurs comme le Nigeria inquiète les observateurs. Au Nigeria, la production de cacao est désormais attendue à 225 000 tonnes en 2023/2024, soit 24 % de moins que les prévisions initiales (296 000 tonnes). C'est ce qu'a révélé Adeola Adegoke, président de l'Association des producteurs

de cacao du Nigeria. Selon le responsable qui se confiait à Bloomberg, la filière anticipe en effet des pertes de récolte pour la campagne intermédiaire entre avril et juin prochain en raison des inondations qui touchent actuellement plusieurs zones. Il s'agit des États de Ondo, Cross River, Osun, Oyo, Ogun, Taraba et Delta qui fournissent environ 94 % de l'offre nationale. D'après l'Agence nigériane des services hydrologiques, ce phénomène climatique devrait se prolonger sur une durée de 8 mois entre avril et novembre 2024. « Les

conséquences seront désastreuses pour les producteurs. Nous avons l'intention d'entreprendre immédiatement des actions de sensibilisation auprès de nos membres afin de les informer des mesures à prendre pour atténuer les effets des inondations », a déclaré M. Adegoke. Globalement, les mauvaises prévisions dans la filière nigériane s'inscrivent dans un contexte où le marché mondial de la fève est déjà sous tension avec les baisses de récolte attendue en Côte d'Ivoire et au Ghana. Le développement de la situation au Nigeria,

5ème producteur mondial de la fève après l'Équateur et le Cameroun, pourrait contribuer à creuser davantage le déficit de production mondiale de 374 000 tonnes prévu par l'Organisation internationale du cacao (Icoco) pour la saison 2023/2024. Il convient de noter que les incertitudes liées à l'approvisionnement du marché mondial en cacao ont déjà conduit à un triplement des prix comparativement à leur niveau de l'année dernière à la bourse de New York avec une clôture à 11 000 \$ le 15 avril dernier. In Agence Ecofin

TUNISIE

Qair construira deux parcs solaires ajoutant 10 MW

Le producteur indépendant français d'énergie renouvelable Qair a obtenu un financement par emprunt de 7,8 millions EUR (8,3 millions USD) pour construire et exploiter deux parcs solaires qui ajouteront 10 MW à la capacité de production d'électricité en Tunisie. Le financement sera étendu par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), a déclaré la société basée à Paris. Le nouveau capital sera alloué à la construction des centrales photovoltaïques de Feriana dans la ville de Feriana, dans le gouvernorat de Kasserine, au centre-ouest de la Tunisie, ainsi qu'à l'infrastructure de connexion au réseau d'une sous-station de la Société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG) située à proximité. Qair détient 100 % du premier projet, tandis que le second est une coentreprise avec la société d'exploration pétrolière et gazière Mazarine Energy. Après la phase de construction, les deux projets seront exploités par la société française, précise ESI Africa. Les centrales solaires s'inscrivent dans le cadre des objectifs de diversification énergétique de la Tunisie et doivent contribuer à réduire les émissions de CO2 du pays, conformément au

Plan solaire tunisien qui vise à augmenter la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité à environ 35 % d'ici 2030. « Le projet se traduira principalement par des avantages environnementaux et sociaux (E&S) liés à la transition vers une production d'électricité à faible émission de carbone en Tunisie et à la création d'opportunités d'emploi. « L'acquisition des terres pour le site photovoltaïque, la route d'accès et la ligne de transmission n'est pas associée à un déplacement physique et a été réglée à la suite d'une transaction de gré à gré entre l'acheteur et le vendeur, où le terrain sera loué au sponsor (Qair) pendant 25 ans », peut-on lire dans le résumé du projet de la BERD. En Tunisie, Qair dispose actuellement d'un pipeline de développement des énergies renouvelables de près de 900 MW. La société est active dans ce pays d'Afrique du Nord depuis 2015. En collaboration avec la STEG, Qair a mis en service la première centrale solaire flottante de Tunisie sur le lac de Tunis en 2022. Prenant résolument le cap de l'énergie verte, la Tunisie n'a de cesse de nouer de partenariats avec des sociétés qui ont pignon sur rue dans le monde, Il convient de citer à cet

égard que quatre entités se sont associées, dernièrement pour lancer le premier projet solaire tunisien financé par le secteur privé, une initiative qui devrait révolutionner le paysage énergétique du pays en réduisant les coûts de production d'électricité, en diminuant de manière significative les émissions de gaz à effet de serre de plus de 90 000 tonnes par an, et en soutenant la transition verte du pays. La Banque africaine de développement (BAD) et le Fonds pour l'énergie durable en Afrique (SEFA), en partenariat avec la Société financière internationale et la société émiratie AMEA Power, en ont signé les documents de lancement à Tunis. La centrale solaire de 100 MW, d'une valeur de 86 millions de dollars, située dans le gouvernorat de Kairouan en Tunisie, bénéficiera d'un financement de la dette de 26 millions de dollars de la part de la BAD, dont 13 millions de dollars provenant de SEFA, un fonds multi-donateurs qui fournit des financements pour débloquer les investissements du secteur privé dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Le plan de financement est conçu pour assurer le développement global, le financement, l'exploitation et la

maintenance de la centrale, située à environ 150 km au sud de Tunis, à El Metbassta. Cette initiative est l'un des projets d'infrastructure les plus importants de la Tunisie depuis plus d'une décennie. La centrale est au cœur de la stratégie tunisienne visant à réduire sa dépendance au gaz naturel. Elle vise à porter la part des énergies renouvelables du pays à un niveau ambitieux de 35 % d'ici à 2030. Le projet Kairouan Solar ne concerne donc pas seulement la production d'électricité, mais aussi la transformation régionale. Selon Hela Cheikhrouhou, vice-présidente régionale de la SFI pour le Moyen-Orient, l'Asie centrale, la Turquie, l'Afghanistan et le Pakistan, ce projet représente une avancée positive vers la transition verte de la Tunisie. Citée par ESI, elle a souligné l'impact plus large de l'initiative : « Les investissements Sud-Sud tels que celui-ci soulignent le rôle essentiel que les partenaires du secteur privé peuvent jouer dans la transition énergétique. Ce projet s'inscrit dans notre stratégie visant à favoriser les investissements Sud-Sud, notamment des pays du Conseil de coopération du Golfe vers les marchés émergents ». In African Manager

DÉVELOPPEMENT DES CENTRES DE REGROUPEMENT DES ÉQUIPES NATIONALES

Inauguration du Centre national de Fouka

L'élite sportive nationale bénéficiera d'un centre de préparation aux normes internationale lui permettant de disposer de conditions à même de pouvoir réaliser de grandes performances au niveau régional et mondial.

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, a inauguré, jeudi à Tipasa, le Centre national de regroupement et de préparation des talents et des élites sportifs de Fouka Frères-Soukhane, ce grand édifice sportif réalisé aux normes internationales, rapporte l'APS. Dans une déclaration à la presse en marge de l'inauguration de ce centre, en présence du wali de Tipasa, Aboubakr Esseddik Boucetta, le ministre a qualifié cette structure de "grand édifice sportif réalisé aux normes internationales et d'acquis pour le sport algérien, notamment pour les élites, qui est à même de contribuer à la promotion et au développement du sport". Il a salué le rôle des autorités locales qui ont consenti "d'énormes efforts" ces dernières années pour parachever ce projet, qui a accusé "un grand retard" dans sa réalisation. Inscrit en 2009, ce projet a été lancé en 2011, selon l'exposé présenté au ministre. Après avoir visité avec des présidents de fédérations les différents pavillons et structures de cet



édifice, M. Hammad a précisé que cette structure sera mise à la disposition de l'élite nationale pour préparer leurs compétitions continentales, régionales et internationales dans des conditions "optimales", notamment grâce à l'ensemble des structures et commodités qui "permettront au sport algérien de réaliser de bons résultats". De son côté, le wali de Tipasa a souligné que ce projet "revêt une grande importance", ce qui a incité les autorités locales à l'inscrire "parmi leurs priorités, bénéficiant ainsi d'un suivi quotidien et minutieux pour surmonter tous les obstacles rencontrés". Par ailleurs, il a fait état de l'inscription du projet d'un pont reliant le centre au stade semi-olympique de Koléa, qui permettra aux équipes en stages au

niveau du centre d'utiliser le stade pour leurs préparations. Le stade de Koléa connaît actuellement des travaux d'aménagement pour l'extension de ses gradins de 9.000 à 20.000 places et la réalisation d'une piste à huit (8) couloirs et des terrains de détente. Ce stade sera réceptionné au cours des deux prochains mois, en même temps que le projet du stade semi-olympique de Cherchell, d'une capacité de 10.000 spectateurs. Inauguré ce jeudi par le ministre, le centre de Fouka dispose d'infrastructures couvrant 17 disciplines sportives collectives et individuelles, d'une piscine olympique et de six (6) salles fédérales. Il s'inscrit dans le cadre d'un projet national qui prévoit la réalisation de 11 centres de ce type. Situé à

côté du complexe multi-sports, le centre a bénéficié d'une enveloppe financière d'un milliard et 635 millions de DA, s'étendant sur une superficie de six (6) hectares et disposant d'un hôtel de haut standing d'une capacité de 200 lits. Par ailleurs, et en ce qui concerne la préparation des élites algériennes pour les prochains Jeux olympiques de Paris, le ministre a indiqué que le nombre d'athlètes qualifiés pour cet événement est de 32, tandis que d'autres sont encore en lice pour se qualifier, soulignant que "l'Etat est déterminé à leur apporter tout le soutien et l'assistance nécessaires pour assurer une bonne préparation qui leur permet de réaliser de bons résultats lors de ce rendez-vous sportif mondial". R.S.

LIGUE 2 :

Déplacements compliqués pour les leaders

Les leaders de la Ligue 2 de football amateur, l'Olympique Akbou (Centre-Est) et l'ES Mostaganem (Centre-Ouest), évolueront en déplacement à l'occasion de la 23e journée de compétition, prévue vendredi et samedi, en affrontant respectivement, le MSP Batna (2e) et le SKAF Khemis Miliana (6e). Cette 23e journée qui débutera vendredi (15h00) avec les rencontres de la poule Centre-Est, sera marquée par l'affiche mettant aux prises le leader incontesté l'Olympique Akbou (57 pts) en déplacement chez son dauphin le MSP Batna (44 pts). Si les Olympiens qui possèdent 13 unités d'avance au classement abordent cette rencontre avec l'objectif de préserver leur série d'invincibilité en Championnat (18 victoires, 3 nuls), les joueurs de Batna ont la ferme intention de faire tomber le leader dans une affiche qui se déroulera malheureusement à huis clos. Troisième au classement, l'autre club de Batna, le CAB (40 pts), évoluera également loin de ses bases en se déplaçant chez l'IRB Ouargla (9e, 25 pts), tout comme la JS Bordj Ménaïel (4e, 32 pts), qui se rendra chez

le NRB Teleghma (6e, 29 pts). De son côté, l'IB Khemis El Khechna (5e, 31 pts) accueillera, à huis clos, l'AS Khroub (6e, 29 pts) avec l'objectif d'enregistrer les trois points de la victoire. Dans la lutte pour le maintien, l'USM Annaba, premier reléguable avec 22 points, est condamnée à obtenir un résultat positif lors de son déplacement chez la lanterne rouge, le MC El Eulma, qui a déjà un pied en Inter-régions, au moment où l'E Sour Ghoulane (15e, 21 pts) sera mis à rude épreuve chez l'AS Ain M'lila (13e, 23 pts). Les deux dernières rencontres de la poule Centre-Est, opposeront le MO Constantine (6e, 29 pts) à l'Olympique Magrane (11e, 24 pts) et l'USM El Harrach (9e, 25 pts) au HB Chelghoum Laid (11e, 24 pts). Dans le groupe Centre-Ouest, dont les rencontres sont prévues samedi (15h00), l'ES Mostaganem, confortablement installée en tête du classement avec 53 points, sera à mis à rude épreuve en se déplaçant chez le SKAF Khemis Miliana (6e, 32 pts). Intraitables cette saison, les gars de Mosta devraient tout de même revenir avec les trois points de la victoire face à

une équipe du SKAF, qui occupe le milieu du tableau avec aucun objectif à l'horizon mais qui tentera de réussir l'exploit. Le RC Kouba, dauphin de l'ESM avec 48 points, évoluera pour sa part sur du velours chez le dernier au classement l'O Médéa (12 pts), avec la ferme ambition de s'imposer pour rester au contact du leader et entretenir l'espoir d'une accession tant espérée. Distancé dans la course à l'accession, le GC Mascara (3e, 39 pts) se déplacera chez le WA Mostaganem (4e, 36 pts), alors que le CR Témouchent (5e, 35 pts) accueillera le MCB Oued Sly (8e, 29 pts). Dans le bas du classement, une chaude explication mettra aux prises le NA Hussein-Dey (14e, 25 pts) au RC Arbaâ (10e, 26 pts), tandis que le WA Boufarik, également 10e, évoluera loin de ses bases chez la JSM Tiaret (9e, 28 pt). D'autres duels à distance pour le maintien vaudront également le détour. Il s'agit des déplacements de l'ASM Oran et du SC Mecheria, toujours pas tirés d'affaire avec 25 pts, respectivement, chez la JS Guir Abadla (12 pts) et l'ESM Koléa (31 pts). APS

COUPE D'ALGÉRIE 2023-2024 (DEMI-FINALES) :

MC ALGER-CS CONSTANTINE À HUIS CLOS

Le match MC Alger-CS Constantine prévu le mardi 23 avril au stade Miloud-Hadefi d'Oran (20h45), comptant pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie de football 2023-2024, se jouera à huis clos, a annoncé la Fédération algérienne (FAF) jeudi dans un communiqué. "Le président de la FAF Walid Sadi a réuni le mercredi 18 avril au siège de la fédération, les présidents des clubs qualifiés aux demi-finales de la Coupe d'Algérie, et ce, pour les sensibiliser à déployer davantage d'efforts pour promouvoir l'esprit sportif, le fair-play et le respect, pour que cette compétition populaire demeure une fête pour le football national et reflète une image positive de notre discipline", précise l'instance fédérale sur son site officiel. Selon le tirage au sort effectué mercredi soir au siège de l'EPTV, l'autre demi-finale de "Dame Coupe" opposera les deux clubs algérois le CR Belouizdad et l'USM Alger, le mercredi 24 avril au stade Nelson-Mandela de Baraki (20h45)." Le président de la FAF a encouragé à cet effet, les présidents de clubs à initier des actions concrètes d'apaisement parmi les supporters et faire face au phénomène de violence totalement étranger aux valeurs du sport", précise la même source. Et de conclure : "à l'occasion de cette réunion, les conditions d'organisation des rencontres ont été débattues avec un esprit de responsabilité et sagesse pour garantir la réussite de la compétition et le spectacle sportif, mais aussi la préservation de l'ordre public. Il a été donc convenu d'un commun accord de domicilier les rencontres dans des terrains neutres conformément au règlement de la compétition, avec des mesures appropriées."

Programme des demi-finales :

Mardi, 23 avril :

Au stade Miloud-Hadefi d'Oran : MC Alger-CS Constantine (20h45) à huis clos.

Mercredi, 24 avril :

Au stade Nelson-Mandela de Baraki : CR Belouizdad-USM Alger (20h45).

APS

VOLLEYBALL/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS

LE WA TLEMCEN SE QUALIFIE AUX HUITIÈMES DE FINALE

Les volleyeurs algériens du WA Tlemcen se sont qualifiés en huitièmes de finale du Championnat d'Afrique des clubs 2024 (14-26 avril), en s'imposant devant la formation ivoirienne de l'AS INJS sur le score de 3 sets à 0 (25-19, 25-14, 25-21) en match comptant pour la cinquième et dernière journée du groupe B, disputé jeudi au Caire. Le Six de Tlemcen boucle la phase de poules avec un bilan de deux succès, respectivement, devant Wolaitta SC d'Éthiopie et l'AS INJS de Côte d'Ivoire, contre deux défaites face aux Tunisiens du Mouloudia Bou Salem (tenant du trophée) et les Libyens d'Al Nasr SC sur le même score de (0-3). Dans l'autre match de la poule B, le Mouloudia Bou Salem a battu Wolaitta SC (3-0). A l'issue des matchs de la cinquième et dernière journée de la phase de poules, le Mouloudia Bou Salem (11 pts) termine en tête du classement du groupe B, devant Al Nasr SC (10 pts), le WA Tlemcen (6 pts) et l'AS INJS (3 pts), alors que Wolaitta SC (0 point) est éliminé du tournoi. APS

RÉFORME DE L'HOMME ET RENAISSANCE CIVILISATIONNELLE

L'HÉRITAGE DE BENNABI, L'IBN KHALDOUN DES TEMPS MODERNES

En 1949, Malek Bennabi publie *Les Conditions de la renaissance*. C'est une sorte de commentaire prolongé et approfondi du verset 13 : 11, qui subordonne le changement d'une communauté aux transformations de l'âme des individus qui la composent.

En 1950, cette réflexion est poursuivie dans *Vocation de l'Islam* qui, selon les éditions du Seuil, où il est publié en 1954, « n'est ni une étude historique, ni une analyse sociologique, ni une prise de position politique. Participant à la fois de ces trois aspects, mais les dépassant tous trois. Ce livre constitue avant tout une saisie par l'intérieur du monde musulman, de ses faiblesses, de ses ressources profondes et de ses possibilités de renaissance... » En 1949, Malek Bennabi publie *Les Conditions de la renaissance*. C'est une sorte de commentaire prolongé et approfondi du verset 13 : 11, qui subordonne le changement d'une communauté aux transformations de l'âme des individus qui la composent. En 1950, cette réflexion est poursuivie dans *Vocation de l'Islam* qui, selon les éditions du Seuil, où il est publié en 1954, « n'est ni une étude historique, ni une analyse sociologique, ni une prise de position politique. Participant à la fois de ces trois aspects, mais les dépassant tous trois. Ce livre constitue avant tout une saisie par l'intérieur du monde musulman, de ses faiblesses, de ses ressources profondes et de ses possibilités de renaissance... » Dans des recensions souvent élogieuses, des commentateurs exigeants voient dans *Vocation de l'Islam*

un « programme de réforme de l'homme musulman moderne ». Tous les chapitres de cette « analyse extrêmement pertinente » (selon Jacques Berque) sont étayés par des versets coraniques. Par ces citations, Bennabi entend rappeler que toutes ses appréciations d'ordre sociologique, ou ayant trait à la philosophie de l'histoire, renvoient au Coran.

La réédition de ces deux livres en un seul volume avait été envisagée par l'auteur lui-même. Réforme de l'homme musulman et renaissance islamique réalise ce projet à un moment où s'exprime une importante demande de connaissance de l'œuvre de Bennabi. Cette étude sur les aspects psychologique, sociologique et métaphysique de la renaissance islamique peut nourrir une réflexion actualisée sur les « problèmes musulmans » d'aujourd'hui. Une lecture attentive montre que, dans sa recherche des solutions à ces problèmes, Bennabi a eu recours aux apports des sciences sociales modernes, tout en poursuivant la méditation du Coran, conçu par lui comme un « outil de civilisation ». Ce faisant, il confirme la grande importance qu'il accordait au Phénomène coranique, fruit de sa première méditation du Livre. **I.Med**



BÉJAÏA

COUP D'ENVOI DE LA CÉLÉBRATION DU MOIS DU PATRIMOINE

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a donné, jeudi depuis Bejaia, le coup d'envoi de la célébration du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), décliné cette année sous le thème "Patrimoine culturel et gestion des risques". Le choix de Bejaia "n'est pas fortuit", a souligné la ministre qui a expliqué cette option par les "potentialités patrimoniales" de la wilaya et la "charge historique et civilisationnelle qu'elle recèle", mais aussi par son expérience en matière de gestion des risques. Elle a relevé, à ce propos, que les séismes successifs de 2021 et 2022 qui ont frappé la ville de Bejaia ont "montré la résilience et la solidarité de ses habitants", et "l'aptitude des autorités locales à y faire face". Pour rappel, plusieurs monuments et édifices historiques ont été ébranlés par les deux séismes à des degrés de gravité divers, mais ont presque tous été réhabilités en moins de quatre années. Il s'agit, entre autres, du monument de la Casbah, fondé au 15^e siècle, de l'édifice du théâtre régional Abdelmalek Bouguerrouh, monument culturel phare de la

wilaya qui date de 1936, des forts Bordj-Moussa et Sidi-Abdelkader, bâtis au 15^e siècle. D'anciens bâtiments et structures urbaines à l'instar de l'antique "Porte Sarasine" et "Bab El Fouka", qui tirent leurs racines des périodes dynastiques des Hamadites et Almohades au 11^e siècle, ont aussi été sérieusement touchés. La Casbah et le théâtre ont rouvert leurs portes au public et Bordj Moussa, une forteresse monumentale espagnole bâtie au 16^e siècle, fait l'objet d'une étude de réhabilitation et de restauration, y compris le musée éponyme s'y trouvant. Quant aux portes anciennes de la ville, objet de travaux de maçonnerie et d'architecture pointilleux, la fin de leur toilettage est attendue pour la fin de l'année en cours. La ministre qui en a profité pour les passer individuellement en revue, s'est réjouie de la dynamique et du travail effectué pour les restaurer, estimant à ce titre que Bejaia peut constituer une wilaya "pilote" en la matière, et "un exemple à suivre à travers le territoire national". **I.Med**

MALEK BENNABI
ET LES « MÉMOIRES D'UN TÉMOIN DU SIÈCLE »

Un colonisé dans une France colonisée

Pour appréhender les aspects les plus saillants du parcours personnel de Bennabi en lien étroit avec son œuvre, il est utile d'en référer à un ouvrage autobiographique

Malek Bennabi, 2006, *Mémoires d'un témoin du siècle...*, qui renferme des éléments relatifs à sa trajectoire personnelle, pleinement révélateurs de son cheminement intellectuel et de l'orientation qu'il donnera à ses écrits. D'ailleurs, l'auteur lui-même reconnaît entièrement l'empreinte de son vécu dans la genèse de sa pensée : « Je note ici tous ces détails parce que je ne les crois pas insignifiants dans la genèse d'un état d'esprit qui allait, peu à peu, m'inspirer une sainte horreur à l'égard de tout ce qui est inesthétique

À cet égard, deux ouvrages majeurs ont marqué l'enfance et la jeunesse de Bennabi : celui d'un certain Ahmed Riza (1859-1930), intitulé *La faillite morale de la politique occidentale en Orient* et celui de Mohamed Abduh, portant le titre suivant : *Lettre sur l'unicité*. Bennabi écrit à ce propos : « Je leur dois en

tout cas la tournure de mon esprit depuis cette époque.

En effet, l'ouvrage d'Ahmed Riza me donnait, avec une abondante documentation sur les splendeurs d'une société musulmane à l'apogée de sa civilisation, un étalon juste pour mesurer son affligeante détresse sociale actuelle. Et l'ouvrage d'Abdou, je veux parler de l'introduction importante de ses traducteurs sur la richesse de la pensée islamique à travers les siècles, me donnait un point de référence pour juger de son effrayante pauvreté intellectuelle dans le présent.

Ces lectures corrigeaient mon spleen, cette nostalgie de l'Orient que me donnaient Loti, Farrère, même Lamartine ou Chateaubriand. Elles me révélaient un Orient historique et réel dont je prenais conscience ainsi que de sa condition misérable actuelle. Elles constituèrent pour moi une autre force de rappel d'ordre intellectuel qui m'empêcha de verser dans le romantisme qui était alors à la mode parmi cette génération d'intellectuels algériens.

En outre, puisqu'il s'agit d'écrire sur l'humanisme arabo-musulman, quoi de plus normal que d'en dépeindre les traits, dans le vécu de l'individu lui-même, censé en être une figure illustrative. En effet, alors même qu'il vit avec sa femme les premiers effets de la présence nazie sur le sol français et de la politique de collaboration du gouvernement de Vichy au début des années 1940, nous notons, chez Malek Bennabi, la marque d'une profonde empathie et douleur à l'égard des populations françaises meurtries : « Mais j'ai pleuré même le 16 juin, quand les Allemands firent leur entrée dans la ville morte de Dreux où il n'était resté que des déshérités comme moi sans argent, sans auto, sans amis, donc incapables de prendre la route. Je dois dire que ce jour-là mes larmes m'étonnèrent moi-même. Je m'en voulus presque un instant durant lequel ma conscience demeura assez troublée. Puis, comme un jet de lumière, une pensée apaisante traversa mon esprit : Dieu ne frappe pas pour nous

donner l'occasion de 'savourer' une vengeance, mais pour méditer une leçon et nous améliorer nous-mêmes. Je compris que la leçon m'avait ému, que l'écroulement en quelques jours d'un pays puissant est un sujet de méditation et de recueillement. Je me rappelle avoir noté dans la cave même où nous vivions depuis les événements cette pensée qui m'avait semblé caractéristique de l'âme musulmane. Mais, dans cette émotion, je notai aussi de la pitié. Oui, moi le colonisé, l'étudiant à qui on avait interdit tous les accès de la vie, moi le paria pour qui on avait fermé toutes les portes et qui, quelques jours avant l'arrivée des Allemands, gagnait son morceau de pain dans le plus pénible travail qu'un manœuvre déshérité ait à faire, moi qu'on avait traité impitoyablement, j'avais peur que des Français fussent traités par les Allemands comme je l'avais été moi-même par eux. Et combien de fois je me surpris à prier Dieu pour que leur sort ne devienne pas semblable au mien, au nôtre, en Algérie. **I.Med**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA SANTE

Direction de la Santé
Wilaya de Bouira
L'établissement Public de Santé de proximité
De Sour el Ghozlane
N° I. fiscale : 40801600001002501003

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°01/2024

L'établissement Public de Santé de proximité de Sour el Ghozlane lance un avis d'appel d'offre ouvert N° 01/2024 de l'année 2024 pour l'approvisionnement de :

- Lot 01 : Réactifs Et Produits De Laboratoire
- Lot 02 : Produits De Radiologie
- Lot 03 : Passements
- Lot 04 : Gaz Médicaux et Autres
- Lot 05 : Consommables Non Tinés
- Lot 06 : Produits Dentaires.

Les fournisseurs intéressés par le présent avis d'appel d'offre ouvert est qualifiés selon la nature des lots sont invités à se rapprocher de l'établissement public de Santé de proximité de Sour el Ghozlane (bureau des marchés publics) pour retirer le cahier des charges. Contre paiement de : 3.000,00DA effectué au niveau de trésorerie de consensus de Sour El Ghozlane.

Le délai de préparation des offres est de quinze (15) jours à compter de la date de la première apparition du présent avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux BOMOP. Il est à préciser que le dépôt avant 10h00. Et l'ouverture des plis sera le même jour à 10h00. Si le jour de l'ouverture correspond au jour férié ou repos légal, la durée de validité des offres se prolonge au prochain jour de travail ouvrable qui suit.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention (dossier de candidature+l'offre technique et l'offre financière). Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 01/2024
Approvisionnement Pour l'Établissement Public de Santé de proximité De Sour-El-Ghozlane En Lots Suivants :

Lot. :
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'ÉVALUATION DES OFFRES »

Et seront déposés à l'adresse suivante :

L'Établissement Public de Santé de proximité de Sour el Ghozlane
Cité Sidi Abdelkader El Djilali

1- Le dossier de candidature contient :

- ✓ Déclaration de candidature (document rempli et signé);
- ✓ Déclaration de probité (document rempli et signé);
- ✓ Délégation de pouvoir (document rempli et signé);
- ✓ Certificat de qualification professionnelle;
- ✓ Registre de commerce et immatriculé (copie);
- ✓ Mise à jour CASNOS en cours de validité;
- ✓ Mise à jour CNAS en cours de validité.

2- L'offre technique contient :

- ✓ Déclaration à souscrire (document rempli et signé);
- ✓ Le cahier des charges (contient dans sa dernière page l'expression "lu et accepté"
- ✓ Mémoire technique justificatif.

3- L'offre financière contient :

- ✓ Lettre de soumission (document rempli et signé);
- ✓ Bordereau des prix unitaires (BPU) complété en chiffres et en lettres (document signé);
- ✓ Détail quantitatif et estimatif (DQE) complété en chiffres et en lettres (document signé)

Le délai de validité de l'offre est fixé à quatre vingt dix (90) jours augmenté de délai de préparation des offres.

❖ «Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des Offres»

L'EXPRESS DU 20/04/2024 ANEP : N° 2416012440

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
DE LA WILAYA DE BENI ABBES
Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales
N° 05/2024
NIF : 43206600052011

Direction Des Ressources en Eau de la wilaya De Béni Abbes. lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales en vue de :

Projet : Suivi et réalisation et équipement d'un siège de la direction de l'hydraulique à Béni Abbes avec logement de fonction

- Lot n01 : réalisation et équipement d'un siège de la direction de l'hydraulique à Béni Abbes.
- Lot n02 : réalisation logement de fonction de la direction de l'hydraulique à Béni Abbes.

Les soumissionnaires intéressés et possèdent les conditions suivantes :

- A. Les soumissionnaires doivent être titulaires d'un certificat de qualification et de classification professionnelle dans le domaine des Travaux bâtiment activité principale, catégorie quatre (04) ou plus en cours de validité.
- B. L'entreprise soumissionnaire doit avoir une capacité financière pour un chiffre d'affaire moyen de meilleures trois années ≥ 80.000.000.00 DA durant les cinq dernières années (2018-2022) justifié par C20 visée par les services des impôts.
- C. Un chef de projet ayant au moins un ingénieur ou Master en génie civil ou architecture d'un minimum d'expérience une (01) an. Justifiés par le diplôme, l'état nominatif CNAS, Fiche carrière CNAS et les certificats ou attestations de travail.
- D. Avoir réalisé au moins un projet Similaire (siège de direction) justifiés par les attestations de bonne exécution.

Cas de groupement d'entreprise
Les soumissionnaires, dans le cadre d'un groupement momentané d'entreprises doivent s'engager sous la forme de groupement momentané solidaire.
En cas de groupement d'entreprise le chef de fil doit satisfaire des critères d'éligibilité déterminés dans l'article 03 ci-dessus.(a et b et c).

Peuvent se présenter à la direction des ressources en eau de la wilaya de Béni abbes pour retirer le cahier des charges, à l'adresse suivante : Hai Hammel Dahmane Wilaya Béni Abbes.

Les Offres Déposées Au Niveau De La Direction Des Ressources En Eau De La Wilaya De Béni Abbès.
Accompagnées obligatoirement des pièces en cours de validité énumérées dans l'article 09 au cahier des charges.
-L'enveloppe extérieure anonyme et ne portant que la mention suivante » :

Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales
A s'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

- Le pli anonyme contiendra TROIS (03) enveloppes séparées, la première portant la mention « Le dossier de candidature », la deuxième « offre technique » et la troisième « offre Financière » paraphé par le soumissionnaire.

NB :

- Les soumissionnaires doivent parapher et porter le cachet de leurs entreprises sur tous les documents remis dans leurs offres.
- Le soumissionnaire retenu doit présenter l'original de pièces demandées.
- les offres qui ne contiennent pas les conditions d'éligibilité sera éliminé.
- Le soumissionnaire peut être obtenu plus d'une lot.

Un délai de vingt-et-un (21) jours est accordé aux soumissionnaires pour la préparation de leurs offres, à compter de la première parution dans le BOMOP ou la presse nationale. Les offres être déposées au niveau de la direction des ressources en eau, dépôt des offres est fixé à 08.00 heures à 12.00 heures

Cette date est reportée au premier jour ouvrable suivant si elle coïncide avec un jour férié, ou un jour de repos.

Les soumissionnaires restent engagés par leur offres pendant une période de (03) trois mois plus la durée de préparation des offres.

L'ouverture des plis, se fera aux mêmes jours de dépôt des offres à midi trente minutes 12 :30H au siège de la Direction des ressources en eau, cet avis tient lieu d'invitation.

L'EXPRESS DU 20/04/2024 ANEP : N° 2416012441

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME & DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE BOUMERDES
Cité administrative Boumerdes
Tél : 024 79 58 45 - 024 79 58 45 Fax : 024 79 58 43



MISE EN DEMEURE N° 02

- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux N°121/2022 du 19/07/2022 notifier le 01/08/2022.
- Vu la Première mise en demeure adressée à l'entreprise en date du 18/03/2024.
- Vu le procès-verbal de constat en date du 04/04/2024.
- Vu le retard considérable dans l'avancement des travaux.
- Vu le manque d'approvisionnement des matériels et matériaux et moyens humains.
- Vu le non-respect des engagements envers le maître de l'ouvrage.

L'entreprise de réhabilitation ETB/TCE DRIMI AHMED demeurant à Hai SIDI HASSEN N°235 CHERAGA - wilaya d'ALGER, titulaire du marché N°122/2022 approuvé le 19/07/2022, relatif à la réalisation des travaux RAR en TCE (sans VRD) de 48100 logements publics localisés à CAP D'ORNET (Bloc A et B), Programme Quinquennal 2019/2024 1500 logs 1° TOB11, est mise en demeure de :

- Assurer la cadence des travaux d'une manière effective et sérieuse.
- Renforcer le chantier en moyens humains qualifiés.
- Respect les engagements pris envers le maître de l'ouvrage.

Un délai franc de huit (08) jours est accordé à l'entreprise pour se conformer à ces instructions à compter de la date de la première parution dans les quotidiens nationaux et le BOMOP, faute de quoi, les mesures coercitives seront prises à son encontre, conformément à la réglementation en vigueur.

L'EXPRESS DU 20/04/2024 ANEP : N° 2416012564

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de la santé

Wilaya de Sétif
Direction de la santé et de la Population
NIF: 408016000019061

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N° 05/2024

La direction de la santé et de la population de Sétif, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour acquisition d'ambulance médicalisée au profit de la Polyclinique Tala ifacene .

Le présent avis est adressé aux soumissionnaires ayant le registre de commerce fabricant, concessionnaire agréé ; distributeur agréé ou revendeur agréé

Les soumissionnaires doivent remplir le cahier des charges complet : déclaration de candidature+ technique+ financière et toutes les rubriques de l'offre financière.

Les intéressés par le présent avis peuvent soumissionner et retirer le cahier des charges auprès de secrétariat de la direction de la Santé de la Population de la Wilaya de Sétif : 01 rue Frahta Ali Sétif dès la première parution du présent avis aux quotidiens nationaux et le BOMOP gratuit.

La liste détaillée des pièces constituant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière est citée à l'article 08 du cahier des charges auquel il y a lieu de se référer, elle contient sommairement :

Pli n° 01 : doit écrire obligatoirement "DOSSIER DE CANDIDATURE" avec le nom de la société et doit comprendre ce qui suit : Déclaration de candidature remplie et signée par le soumissionnaire .- Déclaration de probité remplie et signée par le soumissionnaire .- La copie de l'extrait du registre de commerce électronique en cours de validité .-La copie de l'extrait de rôle du soumissionnaire purgé ou avec échéancier de paiement, date de moins de trois mois ayant la mention ne figure pas au nomencolature nationale des fraudeurs. .-Une copie des statuts pour les sociétés (SPA-SARL-EURL-SNC). .-Une copie de l'attestation de mise à jour CNAS, CASNOS. .-Les bilans comptables des trois dernières années (2020-2021-2022) certifié par les services des impôts. .- L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour la société (SPA-SARL- EURL-SNC) (année 2022). .-Numéro d'identification fiscale (NIF) du soumissionnaire. .-Un engagement du soumissionnaire sur délais de livraison des produits (obligatoire). Un engagement du soumissionnaire des délais de livraison des produits (obligatoire). Un engagement du soumissionnaire des délais de service d'intervention (obligatoire).

Pli n° 02 : doit écrire obligatoirement "OFFRE TECHNIQUE" avec le nom de la société et doit comprendre ce qui suit : -Le présent cahier des charges technique rempli avec toutes les pages paraphées portant le cachet et de la signature du soumissionnaire, précédés de la mention " Lu et approuvé" .- Une déclaration à souscrire remplie, datée et signée selon le modèle ci-joint. .- Mémoire technique.

Pli n° 03 : doit écrire obligatoirement "OFFRE FINANCIERE" avec le nom de la société et doit comprendre ce qui suit:-La lettre de soumission remplie, datée et signée selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges ; -Le bordereau des prix unitaires en hors taxes et en toutes taxes comprises. -Le devis quantitatif et estimatif en hors taxes et en toutes taxes comprises.

- Les enveloppes seront mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, portant la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N° 05/2024
Acquisition d'ambulance médicalisée au profit de la polyclinique TALA IFACENE
A NE PAS OUVRIR SAUF PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET EVALUATION DES OFFRES.

La date limite de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et BOMOP, Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis, le dernier jour de la préparation des offres mentionnés sur le cahier des charges à 14h00.

Les soumissionnaires demeurent engagés par leurs offres pendant une période égale à la durée de préparation de l'offre augmenté de quatre-vingt-dix (90) Jours.

Le dépôt des offres est fixé le dernier jour de la durée de préparation des offres de 08h à 14h00.

L'EXPRESS DU 20/04/2024 ANEP : N° 2416012563

SELON L'ONG PUBLIC EYE

Nestlé accusé d'exporter du lait infantile contenant du sucre ajouté vers les pays pauvres

Le groupe suisse Nestlé commercialise dans les pays pauvres d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du lait infantile affichant une teneur importante en sucre et représentant ainsi une menace majeure pour la santé des populations concernées.



Nestlé est le premier groupe alimentaire mondial. La multinationale a été plusieurs fois pointée du doigt, ces dernières années, pour des manquements dans la qualité de ses produits. Le groupe suisse Nestlé commercialise dans les pays pauvres d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du lait infantile affichant une teneur importante en sucre et représentant ainsi une menace majeure pour la santé des populations concernées. C'est ce qu'a révélé l'ONG Public Eye dans son rapport « Comment Nestlé rend les enfants accros au sucre dans les pays à revenu plus faible » publié le 17 avril dernier sur son site web. Pour aboutir à cette conclusion, l'ONG indique avoir examiné avec le Réseau international pour l'alimentation infantile (IBFAN), près de 150 produits commercialisés dans les pays à bas revenus.

D'après les résultats de l'analyse, la quasi-totalité des céréales pour bébés de la marque Cerelac à base de farine de blé contiennent près de 4 grammes par portion en moyenne, soit environ un carré de sucre alors même qu'elles sont destinées aux bébés de 6 mois, avec un record de 7,3 g enregistré aux Philippines. Selon Public Eye,

il s'agit d'un « double standard » de la compagnie dans la mesure où les mêmes produits de la marque commercialisés en Allemagne et au Royaume-Uni n'ont pas de sucre ajouté. Ce constat vaut également pour la marque Nido qui domine le marché mondial des laits de croissance destinés aux enfants d'un à trois ans, affichant zéro gramme de sucre ajouté en Suisse et sur les principaux marchés européens. « Nous avons examiné 29 produits Nido commercialisés par Nestlé dans certains des principaux marchés dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Résultat : 21 d'entre eux [soit 72 %] contiennent du sucre ajouté. Pour dix de ces produits, nous avons pu déterminer la quantité de sucre ajouté. En moyenne, on en trouve près de 2 grammes par portion. La valeur maximale [5,3 grammes par portion] a été détectée dans un produit vendu au Panama », indique l'enquête. Pour l'organisation, cette pratique de Nestlé est en violation des recommandations de l'Organisation

mondiale de la santé (OMS) qui a appelé depuis 2022 à bannir les sucres ajoutés des produits alimentaires destinés aux bébés et enfants de moins de trois ans en raison du risque de développement de problèmes de santé comme l'obésité. Les deux premières années de vie d'un enfant sont particulièrement importantes, car une nutrition optimale pendant cette période réduit la morbidité et la mortalité, diminue le risque de maladies chroniques et favorise un meilleur développement général. « C'est extrêmement préoccupant. Le sucre ne devrait pas être ajouté aux aliments destinés aux bébés et aux jeunes enfants parce qu'il est inutile et a un fort pouvoir addictif. Les enfants rechercheront des aliments de plus en plus sucrés, amorçant un cycle négatif qui augmente le risque de troubles liés à l'alimentation à l'âge adulte, comme l'obésité, ainsi que d'autres maladies chroniques telles que le diabète ou l'hypertension », indique Rodrigo Vianna, épidémiologiste et

professeur au département de nutrition de l'Université fédérale de Paraíba, au Brésil consulté par l'ONG. « Je ne comprends pas pourquoi les produits vendus en Afrique du Sud devraient être différents de ceux qui sont commercialisés dans les pays à revenu plus élevé. C'est une pratique colonialiste qui ne doit pas être tolérée. De manière générale, il n'y a aucune raison valable d'ajouter du sucre aux aliments pour bébés », souligne pour sa part Karen Hofman, professeure de santé publique à l'Université de Witwatersrand, à Johannesburg, et pédiatre diplômée. Face à son constat, l'ONG indique avoir lancé une pétition pour demander au géant veveysan « de mettre un terme à ce double standard scandaleux, en renonçant immédiatement à l'ajout de sucre dans son assortiment destiné aux enfants de moins de trois ans, partout dans le monde »

In Agence Ecofin

COQUELUCHE RECRUESCENCE DANS PLUSIEURS PAYS D'EUROPE

C'est une maladie qui fait son retour en force.

Plusieurs pays européens font état de cas de coqueluche en hausse ces derniers mois. En République tchèque, une véritable épidémie semble même se dessiner, puisque 7.888 cas de ce type ont été recensés depuis le début de l'année. Rien que 1494 cas ont été constatés sur la dernière semaine. Dans le pays, cette propagation est la plus importante depuis 1959, date à laquelle les vaccinations ont commencé dans cet État d'Europe centrale. Aux Pays-Bas, une hausse du nombre de cas de coqueluche a aussi été constatée depuis le début de l'année.

Mi-mars, les autorités sanitaires annonçaient que quatre bébés étaient morts après avoir été contaminés par cette maladie extrêmement contagieuse.

L'Espagne et le Royaume-Uni ont aussi observé une augmentation récente du nombre de personnes atteintes par la coqueluche.

En France, une forte hausse du nombre de cas de coqueluche n'a pas encore été constatée.

Mais, pour prévenir toute contamination à la maladie, un vaccin est disponible à tout âge. La vaccination contre la coqueluche est même obligatoire pour les nourrissons, tant les cas de cette maladie chez les bébés peuvent être foudroyants. Ainsi, trois injections sont nécessaires pour les enfants à l'âge de 2, 4 et 11 mois. Des rappels sont ensuite nécessaires à 6 ans, puis entre 11 et 13 et à partir de 25 ans. Autre précision importante : les femmes enceintes doivent elles aussi se faire vacciner une nouvelle fois contre la coqueluche à chaque grossesse. « Elles peuvent ainsi transmettre leurs anticorps à leur bébé », expose le docteur Hervé Haas, qui exerce à Monaco, auprès de L'Est républicain.

Cette maladie, aux symptômes pouvant être graves sans vaccination (violente toux, vomissements...), particulièrement chez les plus jeunes, connaît des pics de propagation tous les trois à cinq ans. Selon un rapport du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC), "l'augmentation actuelle [du nombre de cas de coqueluches] est potentiellement liée à une circulation plus faible pendant la pandémie de Covid-19, combinée à un taux de vaccination sous-optimal dans certains groupes pendant la pandémie de Covid-19"

In Agences

ESPAGNE

Face à la sécheresse, Barcelone va se doter d'une usine de dessalement flottante

Jeudi 18 avril, le gouvernement de la région de Barcelone a annoncé qu'une usine de dessalement flottante serait installée dans le port de la capitale catalane afin de garantir un accès à l'eau à la population pendant les périodes de sécheresse.

C'est la réponse à la crise hydrique qui frappe la Catalogne « depuis plus de trois ans », rappelle El País. Jeudi 18 avril, le gouvernement de la région frontalière de la France a dévoilé sa stratégie pour combattre la sécheresse et assurer un approvisionnement d'eau régulier à sa population.

L'exécutif catalan installera une usine de dessalement flottante dans le port de Barcelone, et selon les informations fournies par le média madrilène, cette infrastructure, qui devrait être opérationnelle en octobre prochain, « fournira 44 m³ d'eau par jour », ce qui équivaut à « 6 % de la consommation quotidienne de l'aire métropolitaine de Barcelone ». Par le passé, souligne encore le média progressiste, le gouvernement catalan avait envisagé de résoudre le problème du manque d'eau par l'arrivée de cargos dans le port de la capitale régionale.

Mais selon les mots de David Mascort, conseiller pour l'action climatique de l'exécutif local, « la solution que nous présentons aujourd'hui est plus économique et plus durable ».

En plus de cette infrastructure, la Catalogne installera douze usines de dessalement mobiles sur la Costa Brava, qui s'étend au nord de Barcelone.

Ces dispositifs sont censés empêcher la mise en place de nouvelles restrictions, comme celles qui ont concerné ces derniers mois 239 municipalités de la région, d'après Mascort.

« Les douze stations de dessalement de

la Costa Brava coûteront environ 10 millions d'euros (le coût par unité est de 400 000 euros), et on estime que chacune d'entre elles produira 1 000 m³ d'eau par jour, ce qui revient à couvrir 35 % de la demande en eau de la Costa Brava », analyse de son côté La Vanguardia. L'option des usines de dessalement était aussi privilégiée par les agriculteurs, précise le quotidien catalan, puisque ces derniers « craignaient que la poursuite du forage de nouveaux puits n'entraîne une salinisation accrue des champs ».

In Courrier international

Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3	■							
4			■				■	
5		■			■			
6				■				
7								
8								■
9		■						
10				■				
11					■			
12			■					

- VERTICALEMENT**
- A. Action de scout. Sur le tableau de bord de l'avion.
 - B. Batterie électrique. Bête de ferme. Poisson de la Méditerranée.
 - C. Caractère grec. Variété de poire.
 - D. Il vit près de Paris.
 - E. Plante piquante. Ville des Hautes-Alpes. Peut remplacer nous.
 - F. Fait le couple. Meugler.
 - G. Serein. Nettoyage de coque.
 - H. Femme savante. Étoile d'Hollywood.

- HORIZONTALEMENT**
- 1. Agent secret.
 - 2. Mettre beaucoup de ténacité (s').
 - 3. Incessant.
 - 4. À le. On y fait sa nuit.
 - 5. Compagnie en raccourci. Ici, en plus court.
 - 6. Poids d'équilibre. On y hisse le drapeau.
 - 7. Livre le musée au public.
 - 8. Communication.
 - 9. Ils sont parés à Noël.
 - 10. Souverain slave. Porteur de tutu ou de... peste.
 - 11. Sortie sur des sentiers. Gallium au labo.
 - 12. Primaire ou secondaire. Refuser d'admettre.

LES MOTS FLÉCHÉS

AVEC MODÉRATION	FLÂNER	INTERVALLE	AU-DELÀ DU MAL	FAIRE NAUFRAGE	TRANCHÉES À LA LAME	
COPIÉE À LA MAIN	NORD-NORD-EST	PETIT SAINT	BOUSCULADE	IMPORTANT MEDIA	ALLURES HAUTAINES ET MÉPRISANTES	
ÉTABLIRAI						
ANIMÉE, RAPEE		RENOUVELER UN MANDAT				
ON Y FORMAT DES TECHNOCRATES	À CÔTÉ DUQUEL ON EST PASSÉ			TRAÎNE COMME UNE ÂME EN PEINE		
	CHEMINS					
NOUVELLE LUNE					BOUT DE SOUELETTE	
DURILLON					KILO	SPECTACLE DE MUSIC-HALL
CRI DE LA BREBIS					ARGON ABRÉGÉ	LA PAGE DES TITRES
CÉRÉALE À PAIN						
		EAU QUI DORT	CONFIE À LA TERRE	ENTRELA-CER DES MÈCHES	RÉSUMÉ DE CARRIÈRE	
		MOUVEMENT DE DANSEUR	ANGLE D'UN RING	PAROLE DE BÉBÉ	ÇA PARTICIPE	
COSMOS				POIGNÉE DE PANIER		
ABBREVIATION POUR UN ROI						
	TEL UN PLAT PARFUMÉ					
	NOBLE ANGLAIS					
EXPÉRIMENTENT						
ASSOCIÉ OU MARIÉ						
		À LA MODE DE LONDRES		DEVANT UN VERBE PRONOMINAL		
MARQUE DE SUPER-LATIF			IL TRANSPORTE LES FRANÇAIS			



SIDOKU

9	3							7
6		4	2	1				9
		8		9	5			4 1
				4	1	3	2	
	7	6	5		8			
				3	9	5	6	
		9		5	3		8	4
5		7	9	6				3
1	4							5
1	2	3	4	5	6	7	8	9

MOTS MÊLÉS

ACTEUR ARIDE ARNAQUER ARUM AUBE BARATTE BOURGADE BRETZEL BUREAU
 CURRY DIADÈME ENERVER ENFLAMME ERRE FORMATION GAINÉ HOUILLÈRE
 MARSALA NEUTRON QUALITÉ RÉALE TENTATION URTICAIRE VERRIER

H	A	A	U	T	V	C	B	M	F	E	E
O	L	E	R	E	B	E	U	O	R	D	N
U	A	D	T	N	M	R	R	R	I	O	E
I	S	A	I	T	A	M	E	R	R	T	R
L	R	G	C	A	A	Q	A	T	I	Y	V
L	A	R	A	T	D	R	U	L	Z	E	E
E	M	U	I	I	E	E	A	E	F	E	R
R	B	O	R	O	N	U	M	B	R	N	L
E	N	B	E	N	Q	E	R	E	A	L	E

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 04:48	DOHR 12:50	ASR 16:27	MAGHREB 19:15	ISHA 20:41
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

PRÈS D'UN MILLION DE COMPRIMÉS PSYCHOTROPES SAISIS À BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

Les différents services de sécurité veillent au grain déjouant toutes les tentatives d'introduction de ces poisons qui dévastent la santé des jeunes et des moins jeunes. Les brigades opérationnelles de l'Inspection des douanes de Bordj Bou-Arréridj (Inspection régionale de Sétif) ont réussi à saisir une énorme quantité de comprimés psychotropes estimée à 837 000 unités. Les psychotropes étaient soigneusement

dissimulés au milieu d'une charge de sable à bord d'un semi-remorque, dans une tentative de diversion pour tromper la vigilance des douaniers, mais les trafiquants ont compté sans le savoir-faire et l'expérience des douaniers dans ce domaine. Le camion semi-remorque transportant la marchandise prohibée a aussi fait l'objet de saisie alors qu'un dossier a été transmis aux autorités judiciaires compétentes.



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // SAMEDI 20 AVRIL 2024 // N°794 // PRIX 20 DA

TRIBUNAUX DE COMMERCE SPÉCIALISÉS

Plaidoyer pour en améliorer le fonctionnement

Les travaux du premier séminaire national sur les tribunaux de commerce spécialisés ont été couronnés par plusieurs recommandations qui devraient améliorer le fonctionnement et les performances de ce type de tribunaux.

Parmi ces recommandations, figure la proposition de détermination du délai d'enrôlement de l'affaire devant le tribunal de commerce spécialisé, après établissement d'un procès-verbal de non-conciliation, trois mois à partir de la date de sa signature, en vue de plus de célérité et d'efficacité, du fait de la nature des conflits commerciaux. Quant à la composante du tribunal de commerce spécialisé, les participants estiment qu'il est préférable d'amender le texte de loi, de manière à garantir la stabilité de la composante de ce type de tribunaux, en termes de disponibilité des auxiliaires, en assurant le remplacement des absents, vu que leur rôle de délibération et non de consultation. Les participants ont également proposé l'introduction d'amendements sur certains articles du Code de procédures civiles et administratives, dont l'article qui concerne l'appel devant le Conseil judiciaire, et ce, en créant un pôle de commerce



spécialisé qui englobe un ensemble de chambres. Ils ont également estimé qu'il est préférable de créer des tribunaux de commerce d'appel, à l'instar des systèmes judiciaires comparés comme deuxième degré de juridiction, à même de réali-

ser l'idée de la sécurité judiciaire et juridique et conforter le climat des affaires, tout en maintenant la compétence du président du tribunal ordinaire dans l'exercice de ses prérogatives dans les mandats sur requêtes en matière d'exécu-

tion, notamment la saisie exécutoire. Les participants ont, en outre, appelé à se soucier de la formation participative et continue entre les magistrats et les avocats en matière de tribunaux de commerce spécialisés.

R.N.

SONELGAZ PROMET UN ÉTÉ SANS DÉLESTAGE

Dans une déclaration à la presse, le P-DG de Sonelgaz a affirmé que des dispositions ont été prises afin d'éviter toute interruption de service durant cette période, mettant en avant le plan mis en place pour assurer une disponibilité continue d'électricité. Insistant sur l'importance d'une consommation énergétique responsable, il a rappelé l'importance d'une consommation rationnelle de l'électricité, soulignant ainsi l'implication collective nécessaire pour maintenir une alimentation en électricité stable et fiable.

R.N.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

62 MORTS ET 323 BLESSÉS EN UNE SEMAINE

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) ont enregistré soixante-deux (62) morts et 323 blessés dans 186 accidents de la route survenus dans leurs territoires de compétence en une semaine. Dans une déclaration à l'APS, le chargé de communication au Centre d'information et de coordination routière du Commandement de la GN, Abdelhamid Amrani, a indiqué que le facteur humain était la « principale cause » de ces accidents survenus en raison du non-respect du code de la route, soulignant que 170 accidents ont été provoqués par les conducteurs, dont 34 en raison du non-ralentissement dans les virages, 22 à cause de l'imprudence et 19 en raison de la circulation sur la voie de gauche, tandis que 13 ont été provoqués par les piétons. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bouira avec 12 accidents, suivie de la wilaya d'Alger (11 accidents), Boumerdès et Tebessa (10 accidents). Selon le même responsable, le bilan fait ressortir « une hausse » du nombre d'accidents (+33), de morts (+3) et de blessés (+104) par rapport à la semaine précédente. M. Amrani a expliqué cette hausse par l'implication de camions poids lourds et de véhicules de transport de voyageurs dans plusieurs accidents de la route, appelant les conducteurs à éviter l'excès de vitesse, les manœuvres et les dépassements dangereux.

R.N.

BRAHIM MERAD :

« LES COMMUNES DOIVENT PRODUIRE DE LA RICHESSE »

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Urbanisme, Brahim Merad, déclare que le Code communal « permet aux collectivités locales de créer des entreprises économiques qui produisent de la richesse, qu'elles soient à caractère commercial ou industriel ». S'exprimant lors d'une séance plénière à l'APN consacrée aux questions orales, Brahim Merad a relevé que plusieurs communes « sont désormais en mesure de financer des projets de développement à partir de leur propre budget ». Il a ajouté qu'au cours des quatre dernières années, « plus de 321 milliards de dinars de subventions ont été accordés à l'ensemble des wilayas pour leur permettre d'inscrire de nouvelles opérations de développement et des projets productifs afin de répondre aux préoccupations des citoyens et d'améliorer leurs conditions de vie ». Le ministre a par ailleurs affirmé que « le programme des projets décidé par le président de la République au profit des zones d'ombre a été entièrement mis en œuvre en un laps de temps court », soulignant que ces ambitieux projets « ont donné des résultats positifs, notamment en matière d'élimination des disparités de développement et d'atténuation des souffrances des citoyens résidant dans ces régions ».

Y.B.

IL BRISE DES FOYERS

Le divorce, une menace pour l'enfant

Les cas de divorce occupent le devant de la scène entre les poursuites judiciaires, et le déclin social et psychologique, produisant une désintégration des familles. La greffière, Mme Lamia H., avait déclaré, il y a quelques mois, à Tazmalt, que les cas de divorce ont fortement augmenté, et que la raison principale est due au mariage précoce, au manque de communication entre les époux et au mariage forcé. Et que les seuls perdants sont les enfants qui subissent des traumatismes psychologiques. Selon Mlle Kenza R., étudiante universitaire, le divorce entre les parents n'est pas une affaire facile. Elle ajoute : « J'ai découvert fortuitement le divorce de mes parents dans un document à la maison. Mlle Kenza R. parle des effets psychologiques qu'elle a subis : dépression, manque de concentration, de sommeil et d'appétit. Fille unique, elle se sentait seule. Cela s'exacerbe à l'occasion

des fêtes (religieuses ou autres) où elle voit que les enfants des voisins font la fête avec leurs parents et qu'ils se sentent heureux. Certains estiment cependant que le divorce ne constitue pas un obstacle, que la vie doit continuer et que les enfants doivent respecter l'opinion et la décision de leurs parents. Laura S., tout juste âgée de trois jours, quand ses parents divorcent, poursuit : « Le divorce a influencé à l'époque beaucoup plus mes grands frères qui sont plus âgés que moi. Je sentais toutefois un vide quand je voyais les autres enfants aller à l'école avec leurs parents, et surtout quand je voyais ma mère se tuer au travail pour pouvoir élever toute seule ses enfants. J'ai eu pendant longtemps des problèmes de langage, de bégaiement, et je m'isolais dans mon entourage. Et je me sentais obligée de grandir plus vite ». « Mais, poursuit-elle, tout cela est du passé,

parce que j'ai désormais surmonté tout cela ; ma mère nous a tellement gâtés en grandissant qu'on n'a pas ressenti l'absence de mon père par la suite, et surtout j'ai fait la paix avec mon père et avec moi-même ». Elle ajoute : « J'avais accepté cette situation assez tôt dans ma vie en comprenant que je n'avais pas d'autre choix, étant donné les circonstances ; mon père avait une autre femme et d'autres enfants, et ma mère n'avait plus sa place auprès de lui, d'où le divorce. En grandissant, on se rend compte que ce genre de choses arrivent, même quand il n'y a pas de réel problème ». Au final nos parents ont leurs raisons qu'on ne peut pas comprendre étant enfant et ce n'est qu'en grandissant qu'on commence réellement à voir le monde.

Ounissa Hamitouche

